

ABONNEMENTS :

Edition Quotidienne :

CANADA ET ETATS-UNIS \$3.00
UNION POSTALE \$6.00

Edition Hebdomadaire :

CANADA \$1.00
ETATS-UNIS \$1.50
UNION POSTALE \$2.00

Directeur : HENRI BOURASSA

LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS !

Rédaction :

Administration :

43, RUE SAINT-VINCENT

MONTREAL

TELE :

S :

RÉDACTION : Main 7461

REDAC : Main 7460

UNE GROSSE COLERE DE LA "PATRIE"

La Patrie s'est fendue hier d'un grand article à l'adresse de M. Bourassa. Dès le titre (*Une campagne ignoble*), on pouvait prévoir que ce serait terrible, et le vocabulaire des grands jours y passe en effet tout entier.

Insinuations perfides, besogne détestable, diabolique astuce..., voilà quelques-unes des fleurs qui parent ce joli poulet. On y affirme même que "depuis une dizaine d'années, M. Bourassa n'a pas fait d'autre métier : chaque fois qu'il a parlé et chaque fois qu'il a écrit, c'était pour semer dans la foule des germes de désunion et de haine."

Une dizaine d'années! Cela nous ramène à 1904 et cela couvre précisément la période pendant laquelle la Patrie prodiguait à M. Bourassa les compliments et s'efforçait de donner à ses discours le plus retentissant écho. Faut-il en conclure qu'elle participait alors, de cœur gai, à "une campagne ignoble" ou qu'elle ment aujourd'hui, de propos délibéré, pour nuire à quelqu'un qui l'embarrasse?

Mais si, pour faire bonne mesure, la Patrie couvre de ses épithètes toute la dernière décennie, c'est l'attitude de M. Bourassa dans la campagne municipale — et particulièrement sa série d'articles anglais — qui forment l'objet principal de son courroux.

Nous avouons que l'opinion qu'elle peut entretenir sur le fond ou la forme de ces articles nous laisse parfaitement froids; et s'il ne s'agissait que de cela nous ne prendrions même pas la peine de relever le paquet de la Patrie. Les articles sont assez clairs pour que les gens intelligents — et c'est assurément le cas de nos lecteurs — puissent les apprécier à leur vrai mérite. Ils ont été reproduits par la Gazette et tirés en brochure à cinq mille exemplaires, ce qui nous assure qu'ils ont trouvé dans les milieux anglais un public qu'aucune dénonciation calomnieuse ne pourra désormais troubler.

Mais il y a quelque chose de beaucoup plus intéressant que l'article de la Patrie, c'est l'heure et les circonstances où il paraît.

Voici plus d'un mois en effet qu'a été publiée la dernière partie de l'étude dite *French and English* — dont la Patrie n'avait pas encore jugé à propos de se scandaliser; voici plus de huit jours que sont terminées les élections municipales sur l'apreté desquelles la Patrie semblait vouloir jeter le voile de l'oubli. — On l'a vu en effet, après avoir rappelé à M. Martin (premier-Montreal du 3 avril) qu'il aurait bien tort de "se prendre au sérieux" et qualifié sa candidature de "plaisanterie déjà vieille... mais qui serait poussée trop loin, si elle était prolongée jusqu'au vote inclusivement"; après avoir dit, dans le même article: "il nous répugne d'énumérer les qualifications INDISPENSABLES à quiconque aspire à être placé à la tête de l'administration municipale, ET QUI MANQUENT A M. MARTIN. Ce ne sont pas des choses agréables à dire publiquement, QUOIQUE PERSONNE NE LES IGNORE", on l'a vu signaler, sur deux colonnes, en caractères gras et avec encadrement, (numéro du 7 avril), la visite que M. Martin daignait faire à son directeur. "C'est de tradition et presque d'étiquette courtoise, disait-elle, qu'au lendemain des grandes campagnes électorales les candidats victorieux viennent saluer les directeurs de nos quotidiens ET RECEVOIR EN ECHANGE, CELA VA DE SOI, FELICITATIONS ET COMPLIMENTS."

Félicitations et compliments au monsieur dont on qualifiait la candidature, quatre jours plus tôt, de plaisanterie trop prolongée, à qui l'on rappelait obligamment qu'il lui manquait des "qualifications indispensables à quiconque aspire à être placé à la tête de l'administration municipale": on ne pouvait témoigner plus hautement de son désir de lasser l'éponge sur le passé.

Et que, dans ces conditions, après un intervalle de calme et de silence presque absolu, la Patrie se fende d'un article comme celui d'hier, cela ne peut manquer d'intriguer les naifs.

— Quel intérêt peut-il bien avoir à être malade? disait-on jadis de Talleyrand. La Patrie étant personne fort chatouilleuse et très portée à remplacer par le papier timbré le papier à copie, je me garderai bien de la comparer à Talleyrand pour la perversité ou l'intelligence, mais je ne puis m'empêcher de demander: Quel objet vise cette subite reprise de campagne? A quoi tend cette dénonciation si longtemps retardée? L'indignation réelle explose d'habitude plus vite.

Il est vrai que le matin même le *Daily Mail*, qui reproduit complaisamment aujourd'hui, et avec le même titre, la partie la plus violente de l'article de la Patrie, sonnait, quoique sur un ton moins élevé, la même note et qu'avec la Patrie la télégraphie explique bien des choses. On l'a vu jadis interrompre ses querelles avec la Presse pour publier le même jour que celle-ci, et à la même heure, un article sur le Tramway qui ressemblait comme un frère à celui de la Presse, et pareille coïncidence relève évidemment du domaine de la psychologie supérieure.

Mais l'explication télégraphique ne serait peut-être pas suffisante dans ce dernier cas.

La Patrie espère-t-elle que l'anonyme bienfaiteur qui faisait reproduire à quatorze sous le pouce carré sa prose franco-impérialiste sera tellement pris par ce nouvel article qu'il en assurera la diffusion suivant les procédés anciens?

Compte-t-elle, après avoir traduit cette prose en anglais, en faire la base d'une brochure qu'elle distribuera aux annonceurs — pour nous rendre service sans doute — comme elle fit des articles où elle entreprenait de nous couvrir du drapeau annexionniste?

Toutes les explications sont possibles, et nous suivrons avec une certaine curiosité le développement de cette campagne.

Elle ne peut que mettre dans une lumière plus crue l'attitude et les méthodes de la Patrie; et tout le monde y gagnera — à part elle.

Omer HEROUX.

LA CONFERENCE VAN OOST

QUELQUES DETAILS SUR LA
REUNION DU 21 AVRIL

Nous rappelons qu'à la réunion du 21 avril, où le R. P. Van Oost fera, sous la présidence de M. Edouard Montpetit et sous les auspices du *Devoir*, une conférence sur les Mongols et la Mongolie, l'entrée sera absolument gratuite. Les dames sont particulièrement invitées.

Les seuls sièges réservés sont les sièges d'orchestre et de baignoires. Les billets sont en vente, au prix de 50 sous pour les fauteuils d'orchestre et de 30.00 pour chaque baignoire.

aux bureaux du *Devoir*, 43, rue Saint-Vincent, et à la librairie Languevin et L'Archevêque, 161, Saint-Denis.

UN NOUVEAU LIVRE

M. l'abbé Camille Roy, l'un de nos rares critiques littéraires, vient de publier, sous le titre *Nouveaux Essais sur la littérature canadienne*, le recueil de ses derniers articles. Il y est question d'oeuvres déjà anciennes — telles les *Anciens Canadiens* et *Jean Rivard* — et des oeuvres les plus récentes.

Ce livre mérite une étude spéciale. Nous y reviendrons.

LE CANAL DE LA BAIE GEORGIENNE

LE SECRET DU SUCCES

En somme la délégation de la chambre de commerce ne revient pas trop d'ici d'Ottawa. Au point de vue nombre et adhésions de l'extérieur son instance est un succès. La chambre des communes était bondée de délégués dont un fort contingent venu d'ici loin que North Bay et Port Arthur.

Les ministres aussi étaient nombreux; autour de M. Rogers, qui parlait pour le gouvernement, on remarquait MM. Doherty, ministre de la justice, M. White, ministre des finances, M. Hazen, ministre de la marine, M. Nantel, ministre des contributions indirectes, M. Perley, ministre sans portefeuille, M. Coderre, secrétaire d'Etat. Et parmi la foule approuvant très vivement les arguments des délégués, on remarquait encore : M. Landry, président du sénat, les sénateurs Bédard, Dandurand, Boyer, Cloran, Choquette, MM. Rodolphe Lemieux, P. E. Lamarche, R. Bickerdike, etc.

En attendant les ministres qui ne tardent pas trop, on s'amuse de la physionomie que présente la salle des communes. Un curé occupe le siège du premier ministre sans scandaliser le bon vieux Henderson qui a pris place à la table du greffier. Le fauteuil de sir Wilfrid Laurier est encombré d'un bon gros tas de papiers, la papperasse du chef de l'opposition. A la place de Sam Hughes figure un brave homme qui n'a aucune ressemblance avec le ministre de la milice. L'échevin Dufresne, de Maisonneuve, remplace pour le moment M. Germain, de Welland. M. l'avocat Morin, de Maisonneuve, est son voisin. M. le commissaire du Macdonald est le sergent d'armes de la circonstance. Personne n'a voulu ou n'ose prendre le fauteuil du Dr Sproule.

Arrivent les membres du cabinet : M. Coderre d'abord, puis M. Doherty dont le sourire pieux et le salut discret vont "à ses amis de Maisonneuve", puis M. Rogers, de qui on attend le mot définitif, ce qui mérite bien un accueil spécial sous forme d'applaudissements, puis M. Hazen et de minute en minute, les autres.

MM. Coderre et Doherty présentent alternativement les interprètes de la délégation.

Très-bien, les discours, en général. Le maire de Montréal, d'abord. Il lit recto tono, en français, deux feuillets de composition simple et claire. Aussi bref, mais beaucoup plus chaud et en anglais d'accent à peu près parfait, M. Fortier dit pourquoi la chambre de commerce demande l'exécution immédiate du projet. MM. Quintal et Gear parlent dans le même sens au nom du Board of Trade de Montréal. Plus longuement, tout peut-être, encore qu'il ait l'excuse de parler pour deux ports, Fort William et Port Arthur. M. Allen, qui pourrait appeler un spécialiste de la voie Georgienne, émet son argumentation de statisticien officiel sur la déperdition du transport canadien par les ports américains, via le canal Welland. Et, surtout, il insiste sur la position exceptionnelle de Port Arthur et Fort William qui donne une valeur particulière à leur attitude et à son plaidoyer. "Du point de vue local, peu nous importe, dit-il, que les produits s'en aillent par Welland et les Etats-Unis; une fois passés chez nous, nous en avons retiré tous les avantages que nous pouvons en attendre; mais du point de vue canadien, c'est autre chose. Pourquoi le Canada laisse-t-il aller au voisin tout ce qu'il peut légitimement garder pour lui?"

Jusqu'ici la délégation n'a que modérément manifesté. On présente M. White, de Renfrew, non le député actuel, mais un homme qui a passé la soixantaine sans s'en apercevoir tant il y a de vie et de décision dans toute sa personne. Voici, dit-il, soixante ans que j'entends parler du projet du canal de la Baie Georgienne. Je voudrais maintenant entendre dire qu'on va faire le canal. Et ce début d'un ton vif et hardi est aussitôt couvert d'une salve d'applaudissements. M. Rogers, souriant, se retourne vers le fauteuil de M. Charles Marcell d'où part cette voix beaucoup plus vibrante que celle du député de Bonaventure. Tous les gouvernements, continue M. White, ont promis le canal mais aucun ne l'a commencé. Une balle qui a servi de jeu aux partis depuis soixante ans doit être usée. Quand va-t-on passer du jeu au travail? Et l'on applaudit encore, et M. Rogers sourit toujours. Je félicite le gouvernement d'avoir nommé une commission, reprend M. White, parce qu'une commission c'est un pas dans le sens de l'action. Mais je ne vois pas ce que cette commission va apprendre de nouveau au gouvernement. Nous savons déjà que la construction est possible. Quant aux avantages commerciaux l'on ad-

met aussi que le canal développera trois millions de forces hydrauliques dont le débit à dix piastres la force donnera un revenu de trente millions. Réduisons de cinquante pour cent si l'on veut et il reste encore quinze millions, beaucoup plus qu'il ne faut pour payer le coût d'intérêt de l'entreprise. Que voulez-vous savoir de plus? Et l'on applaudit davantage. Une commission! Penchez-vous qu'une commission ait conseillé la construction du Canal d'ici Pacifique alors que tant d'hommes de réputation soutenaient qu'il ne payerait jamais ses dépenses! Sir John ne l'a pas moins construit et c'est ce qui contribuera le plus à perpétuer sa mémoire. La crise financière! Mais n'est-ce pas au milieu d'une crise qu'on a construit le Canadien Pacifique et n'est-ce pas le Canadien Pacifique qui a en grande partie assuré l'avenir agricole et industriel du pays? Et les applaudissements redoublent. Soudainement, ajoute M. White, j'ai fait à mon heure de la politique toute ma vie et je sais ce que c'est que la politique. Le sourire de M. Rogers s'élargit et se communique à tous. Or pour réussir avec les politiciens, l'essentiel est de les convaincre des avantages qu'ils peuvent retirer de ce qu'on leur demande. Le gouvernement doute-t-il de l'intérêt qu'il y a pour lui de construire le canal de la Baie Georgienne? Qu'il écoute alors l'opinion quasi unanime du pays et il n'hésitera pas davantage.

On fait une ovation à M. White. M. Foster, de Montréal, et Draper, d'Ottawa, parlent au nom des intérêts ouvriers, puis M. Frigon rappelle brièvement à M. Rogers ses déclarations antérieures à propos du projet et il lui remet un portefeuille gonflé de résolutions favorables à l'exécution immédiate de l'entreprise.

Le temps a passé. Il est près de trois heures lorsque M. Rogers se lève pour répondre, et aux communes, l'orateur, règle générale, n'attend le bon plaisir de personne pour ouvrir les séances. Le ministre des Travaux publics est fort tacticien cependant, pour brusquer les choses. Il procède lentement. Il exprime d'abord son regret de l'absence du premier ministre et il assure la délégation que ses vues seront exposées en détail à M. Borden. Puis il affirme que le gouvernement est heureux de voir une délégation aussi nombreuse et aussi convaincue de la nécessité du projet de la Baie Georgienne. Répondant spécialement au plaidoyer de M. Allen, il soutient que ce ne sont pas les avantages supérieurs du système de canaux américains qui poussent le transport de ce côté, mais la politique des compagnies de chemins de fer, et qu'il faut pour remédier à cet état de choses amener celles-ci à modifier leur attitude. Le creusement du canal Welland est nécessaire, dit-il, et cela ne veut pas dire que le canal de Baie Georgienne ne se fera pas. Le gouvernement n'oublie pas ce dernier et prouve la commission qu'il vient de nommer, qui est composée d'hommes compétents. Son rapport décidera de l'action du gouvernement, et il conseille à la délégation de se faire son plaidoyer devant cette commission. Sans le dire clairement, M. Rogers donne à comprendre que le gouvernement voit d'un bon oeil le projet, mais c'est une grosse entreprise qui vaut bien la peine qu'on y réfléchisse sérieusement avant de la commencer. C'est la politique du gouvernement de favoriser tout ce qui peut contribuer à faciliter le transport et développer les ressources naturelles du pays. Parce qu'il raccourcira le parcours des lacs à la mer, qu'il permettra l'utilisation de nouvelles forces hydrauliques et qu'il donnera une route exclusivement canadienne, le projet de la Baie Georgienne mérite donc toute l'attention du gouvernement.

Sur ce la délégation se retire bien diversement impressionnée. Ceux qui avaient un oui formel sont déçus, ceux qui craignaient une réponse trop vague sont relativement satisfaits. En général cependant, l'on admet que le gouvernement ne pouvait dire davantage pour le moment, et que la démarche a produit son effet.

Il reste à l'accentuer par une propagande persévérante, un travail constant, et ce sera la tâche de cette ligue du canal de la Baie Georgienne organisée à l'hôtel de ville de la capitale avant l'entrevue avec les ministres. On veut un recrutement de cent mille membres dont la contribution servira à la propagande et aux démarches nécessaires pour mettre en pratique ce conseil de M. White, c'est-à-dire convaincre les ministres que l'opinion publique, lasse de promesses, exige l'action.

Jean DUMONT.

AVANT ET APRES L'ENTREVUE

Avant la réunion, la délégation

BILLET DU SOIR

LA NOUVELLE DANSE

Les maîtres à danser de l'Académie internationale, un peu frétillants sans doute, mais si graves par ailleurs, tenaient lundi passé, à Paris, leur réunion annuelle. Il n'y avait pas moins de quarante-cinq délégués venus d'Amérique aussi bien que d'Europe.

C'est que la question qu'ils avaient à résoudre n'est pas de mince importance : Sur quel pied le monde dansera-t-il cette année?

Nous autres, hommes d'aujourd'hui — comme disait déjà Molière — nous sommes avant tout changeants; et ce qui nous sert ou nous entoure s'en ressent : le mobilier, le costume, les divertissements, et, au premier rang parmi ceux-ci, la danse. La première qualité d'une danse, c'est d'être nouvelle. Mais — ainsi que n'aurait pas manqué d'observer feu La Palice — rien n'est si peu durable que la nouveauté.

Aussi, le maître qui a proposé la renouveau du tango, même un peu amendé, a-t-il soulevé de véhémentes protestations. Le tango, c'est déjà aussi démodé que le pas de l'ours et la valse de l'hésitation, que le dandinement du coq d'Inde, la valse à deux temps ("qui n'a pourtant qu'un temps", faisait remarquer à une dame mûre je ne sais plus) ou que la furlana, qu'on nous donne pour une danse nouvelle, mais dont les Vénitiens esquissaient déjà les figures, paraît-il, au milieu du dix-septième siècle. Tout cela est allé rejoindre les vieilles lunes, ainsi que la sarabande, la seguedille et la tarantelle, les branles et la gailarde, le rigodon et la gigue.

Mais tout espoir n'est pas perdu de trouver du nouveau. Un maître à danser parisien vient, en effet, de concevoir le tatao, qui est, assurément lui-même, de l'art pur. Il faudra voir ça.

Ne croyez-vous pas, cependant, qu'au train où vont les violons, le jour n'est pas éloigné où les maîtres à danser n'auront plus à se torturer l'esprit ni la jambe afin de créer une nouvelle danse mondiale? Il est possible qu'avant longtemps, le monde qui danse adopte unanimement, mais sans s'être concerté d'avance, la danse de Saint-Guy.

Léon LORRAIN.

réunie à l'hôtel de ville a adopté la résolution suivante:

"Attendu que toutes les régions du Dominion sont également intéressées à retenir et à développer le commerce interprovincial entre l'Est et l'Ouest et à conserver le transport canadien aux voies canadiennes;

"Attendu que la nécessité de la construction du Canal de la Baie Georgienne assurera une route courte, directe et nationale jusqu'à la mer;

"Attendu que le gouvernement fédéral a déjà recueilli tous les renseignements nécessaires quant au coût de l'entreprise et des résultats commerciaux importants qui en résulteront;

"Attendu que les chefs des deux partis politiques se sont déclarés favorables et se sont engagés au projet, et qu'il n'y a plus de raison adéquate pour ajourner de nouveau; "Résolu que les représentants des Chambres de Commerce, conseils municipaux et autres corps publics du Dominion maintenant réunis représentent fortement au gouvernement que la construction prochaine du canal de la Baie Georgienne, route exclusivement canadienne, est une nécessité nationale pour la conservation du commerce aux voies canadiennes et la réduction du coût de transport des produits canadiens, que l'entreprise devrait être commencée sans délai et que des mesures nécessaires devraient être prises pour la terminer le plus tôt possible."

La ligue du canal de la Baie Georgienne a aussi été créée par la résolution suivante:

"Attendu que la Fédération des Chambres de Commerce et des municipalités canadiennes a fait une propagande au sujet du grand projet de canalisation de la Baie Georgienne; que la Chambre de Commerce a formé un comité spécial aux mêmes fins et qu'il est désirable de grouper tous ces efforts en une organisation générale; résolu que cette réunion favorise une organisation nationale qui sera connue sous le nom de Ligue du Canal de la Baie Georgienne."

Les officiers de la ligue sont : MM. M. Martin maire de Montréal, président honoraire; Joseph Quintal, Adélard Fortier, Chambre de Commerce, et W. I. Gear, Board of Trade, Montréal; Frank Pauzé, A. P. Frigon, George S. May, John Ferguson, Gerald White, M.P., Gerald Brabazon, M.P., C. A. McCool, Arthur J. Forward, secrétaire de la Fédération.

(Suite à la 2ième page)

LETTRE D'OTTAWA

La rentrée de Pâques. — Quelques discours. — M. Borden est absent

Ottawa, 15. — A trois heures, cet après-midi, une quarantaine de députés étaient au poste. Il y en avait une cinquantaine dans la soirée, après l'arrivée des convois de Montréal et de Toronto. La Chambre n'aura pas son effectif ordinaire avant mardi prochain. A compter du vingt avril, les séances du matin commenceront, pour durer de onze heures à une heure de l'après-midi, puis répit jusqu'à trois heures, reprise jusqu'à six heures, nouvel ajournement jusqu'à huit heures du soir, et prolongation des travaux et des discours jusque vers le minuit. A ce régime, la patience des députés se lassera, et, au bout de cinq ou six semaines, ils enverront tout paître.

M. LEMIEUX PARLE

Vers les dix heures du soir, M. Lemieux commence un discours qui se prolonge assez tard dans la soirée. Comme d'habitude, les remarques de M. Lemieux fourmillent de citations, de statistiques, de références qui établissent avec quelle attention M. Lemieux s'est préparé. Son bureau est encombré de volumes, de notes, de feuillets où il a inscrit ses autorités. L'heure avancée de la soirée nous empêche d'analyser à fond les remarques de M. Lemieux. Il traite surtout du coût de la vie, du tarif, de la folie des armements et de la protection exagérée que le ministère Borden accorde, selon lui, aux industriels, tandis qu'il laisse les cultivateurs se tirer de leur mieux d'une situation déplorable que leur fait le tarif actuel. M. Lemieux impute au tarif trop élevé une part de responsabilité dans le coût sans cesse croissant de la vie. Les trusts, les intermédiaires, le coût trop élevé de la production, à cause des droits élevés sur les machines aratoires de provenance étrangère, la folie des armements qui a poussé le ministère, à la suite du ministre de la milice, dans des dépenses exagérées, pour fins militaires, au Canada, M. Lemieux dénonce tout cela. Il estime que le ministère commet une grave erreur économique en favorisant les industriels au détriment des agriculteurs, qui sont aussi des consommateurs. M. Lemieux est favorable à la détaxe complète des instruments aratoires et à la libre entrée au pays des produits alimentaires de l'étranger.

M. Carroll, le premier orateur, affirme que le ministère Laurier a laissé un héritage convenable au parti conservateur, un trésor bien rempli, des finances prospères, et que le ministère conservateur a vite passé à travers tout cela et dilapidé son héritage. L'orateur blâme le ministère de n'avoir pas d'attitude bien définie, en ce qui a trait aux affaires navales, de n'avoir même pas le courage de formuler une politique sensée, tandis que le parti libéral, lui, est prêt à favoriser l'assistance à la Grande-Bretagne, de manière efficace. Puis il effleure la question d'immigration et exprime le regret que les immigrants nouveaux viennent surtout de l'Europe continentale, au lieu de ne venir que de la Grande-Bretagne, de l'Irlande et des pays de langue française. Il souligne le fait que les agriculteurs ne sont pas en nombre suffisant, parmi les immigrants. Et il en vient au tarif. "Toute industrie naissante doit être protégée par l'Etat, dit-il, et toute industrie assez florissante pour envahir les marchés étrangers ne doit plus être protégée."

M. Carroll est député du Cap-Breton, où il existe de puissantes aciéries. Aussi se déclare-t-il favorable à "aider de la manière la plus effective possible tout ce qui contribue à assurer la prospérité des aciéries." La protection de l'industrie métallurgique, protection inaugurée par M. Fielding, a fait passer la ville de Sydney de 4,000 à 20,000 habitants, de 1897 à 1913. M. Carroll, toutefois, approuve plus ou moins les changements que M. White veut apporter au tarif en ce qui a trait aux aciéries, sauf ceux qui établissent des droits plus élevés sur l'acier destiné aux charpentes métalliques. Sur ce point, il félicite M. White. Il dénonce les profits que font, d'après lui, les minotiers et les menuisiers canadiens, et conclut en demandant la détaxe complète des produits alimentaires et des machines aratoires de provenance étrangère.

M. Wilcox lui répond. M. Wilcox, député conservateur d'Essex-Nord, représente l'un des comtés les plus cosmopolites de l'Ontario. Il a, dans ce collège électoral, des Anglais, des Irlandais, des Ecossais, quelques milliers de Canadiens-français, des vôtiers nègres, descendants des esclaves échappés des Etats du Sud, avant la guerre de Sécession, et réfugiés en terre canadienne, des vôtiers blancs d'origine américaine, outre quelques centaines de Juifs, d'Italiens, de Chinois, et de gens d'autre origine. M. Wilcox a fort à faire pour satisfaire tout ce monde. Cet après-midi et ce soir, sans doute afin de faire insérer dans les *Débats* un discours de longueur telle que ses électeurs ne se risquent

LE DEBAT SE POURSUIVRA

Il est peu probable que le débat sur le budget se close avant la Saint-Georges, c'est-à-dire le jeudi prochain, 23 avril. Certains estiment même qu'il pourra se prolonger quelques jours de plus, jusque vers le 28; mais c'est peu probable, surtout si la Chambre en vient, dès le 20, au régime de trois séances quotidiennes, matin, après-midi et soirée. Une trentaine d'orateurs s'en mèleront. La plupart des députés libéraux de l'Ouest vont revenir la semaine prochaine à Ottawa, et ils se proposent presque tous de parler, dit-on, de la détaxe du blé et de celle des instruments aratoires. Les libéraux ne déposeront probablement pas avant la semaine prochaine l'amendement aux propositions de M. White, quant au tarif, si toutefois, ils en ont un qui convienne à tous les membres de la gauche. Rien de particulièrement intéressant ne paraît devoir survenir d'ici là. On croit que MM. Laurier et Borden, et peut-être aussi le docteur Clark, seront au nombre des orateurs, la semaine prochaine, avant la clôture du débat sur le budget. Pour le moment, le premier ministre fait une cure de repos aux Etats-Unis, avant d'entreprendre la dernière partie de la session. On le dit surmené de travail, et fort préoccupé par l'affaire du "Nord Canadien".

Georges PELLETIER.

UN ROMAN PAR MOIS

On trouvera aujourd'hui en page 2 le quatrième coupon d'une série de six (il en paraîtra un chaque jour pendant toute la semaine) donnera droit à un exemplaire de NOTRE FRONTIERE, par M. Paulin Comtat. On obtiendra un exemplaire de ce roman en présentant les six coupons à nos bureaux plus 3 sous, ou bien en nous les expédiant par la poste avec 6 sous.

La distribution commencera le lundi 20 avril.

PROCHAIN FEUILLETON. --- Le DEVOIR commencera samedi la publication d'un feuilleton tout particulièrement intéressant.

CHRONIQUE RELIGIEUSE

ROME ET LE MONDE

VOL D'UNE STATUE

DES OUVRIERS S'EMPARANT DE PLUSIEURS PIÈCES PRÉCIEUSES PROVENANT DES FOUILLES DE L'ÉGLISE DE SAINT-CLEMENT.

Rome, 16. — Des ouvriers, employés aux travaux de dessèchement à l'église de Saint-Clement, viennent d'être pincés par la police, à la suite du vol d'une statue de saint Pierre et de deux antiques têtes de Romains sculptées, qui se trouvaient dans le temple.

Une grande partie de l'église Saint-Clement est composée d'une basilique chrétienne du quatrième siècle, sous les fondements de laquelle se trouvent les ruines d'une villa romaine et celles d'une église actuellement sous l'eau.

Le protecteur de cette église est le Cardinal O'Connell, de Boston, qui a donné une somme de \$3,000 pour faire exécuter les difficiles travaux de dessèchement à l'endroit où s'élève cette inappréciable relique du passé.

PREMIÈRE MESS

(Correspondance particulière)

Saint-Eugène, Ont., 16. — Le révérend Père Alphonse Gauthier, C.S.V., récemment ordonné prêtre par Sa Grandeur Monseigneur Emard dans la chapelle du collège Bourget, à Rigaud, est venu, le jour de Pâques, chanter ici, dans son village natal, sa première grand-messe.

Une vive joie remplissait le cœur de tous les paroissiens de notre localité en ce beau jour de la Résurrection du Sauveur, et cette joie était d'autant plus intense que ce matin-là un enfant de la paroisse montait à l'autel pour la première fois devant tous ses paroissiens pour offrir le sublime et saint sacrifice de la messe.

Le Rév. Père Gauthier célébrait, assisté du R. P. Deserre, C.S.V., comme diacre, et de son confrère de classe, l'abbé Henri Faubert, comme sous-diacre.

M. Lorenzo Gauthier, cousin du nouveau prêtre, élève de philosophie au collège Bourget, remplissait l'office de cérémoniaire et M. Eugène Labrosse, élève de rhétorique au même collège, celui de thuriféraire.

La chorale de Saint-Eugène, sous la direction de M. le docteur Labrosse, rendit une magnifique messe harmonisée. A l'orgue, Mlle Berthe Labrosse sut, par son incontestable talent musical, ajouter quelque chose de plus à la beauté de la fête.

A l'Evangile, un cousin du nouvel élu, le Révérend Père Lalonde, O.M.I., monta en chaire. Après avoir brièvement parlé de la fête du jour, il parla avec éloquence de la sublimité du sacerdoce catholique. Il montra dans toute sa beauté la divine mission des ministres du Christ. Il rappela au nouveau prêtre qu'il devait toujours demeurer fidèle à cette mission toute céleste et se souvenir d'avoir reçu en partage au jour de son ordination l'Evangile et la Croix. Le Père Lalonde fit aussi le sermon en anglais.

Après la messe, il y eut banquet chez le père du nouveau prêtre. Parmi les convives on remarquait: le R. P. Gauthier, C.S.V. le R. P. Deserre, C.S.V., professeur au collège Bourget; le R. P. Lalonde, O.M.I., de l'Université d'Ottawa; deux de ses confrères, M. l'abbé H. Faubert, professeur au collège Bourget, et M. F.-X. Chauvin, inspecteur général des écoles de la Saskatchewan; M. et Mme Gauthier, Saint-Eugène; M. et Mme Gauthier, E.E.P.; M. Eug. Labrosse, E.E.P.; M. et Mme Daoust, Saint-Eugène; Mlle Flore Gauthier, M. Ernest Gauthier, de Montréal, frère du nouveau prêtre, etc., etc.

APPROBATION EPISCOPALE

Sa Grandeur Monseigneur Gauthier, évêque auxiliaire de Montréal, a envoyé un message au shérif Lemieux, président du Bureau de Censure de la Province de Québec, pour féliciter ce dernier d'avoir interdit la reproduction en vues cinématographiques de la "Vie du Sauveur".

Le désir des autorités religieuses est que l'on ne représente jamais, soit sur le théâtre, soit aux vues animées, de pareils sujets.

AUDIENCE D'ADIEU

Rome, 16. — Sa Sainteté a reçu hier en audience d'adieu Sa Grandeur Monseigneur Bruchési, archevêque de Montréal.

VICTIME DU TRAMWAY

Un bambin de quatre ans, John McCulloch, a été victime hier d'un bien pénible accident. Il était à jouer dans la rue, non loin de chez lui, lorsqu'il fut frappé vers les deux heures vingt par un tramway Saint-Denis-Saint-Antoine. Il roula sur une distance de plusieurs pieds et s'infligea de sérieuses contusions au visage et à la tête.

A l'hôpital Western, les médecins déclarent cependant que la condition du petit blessé n'était pas mortelle.

La famille McCulloch demeure au No 731 rue Saint-Antoine.

UN ROMAN PAR MOIS

COUPON No 4 16 avril 1914

LE DEVOIR

La série de six coupons consécutifs et trois sous apportés aux bureaux du DEVOIR, 43 rue Saint-Vincent, donnent droit à un exemplaire du roman "Notre frontière". Les personnes qui désirent recevoir ce roman franco, devront envoyer trois sous en plus pour frais de poste et d'emballage.

UN TABLEAU DE HUYSUM?

M. G. R. LANDAU ATTRIBUE A CE PEINTRE UNE TOILE QU'IL VIEND D'ACHETER ET DONT L'AUTEUR N'EST PAS CONNU D'UNE MANIÈRE CERTAINE

M. G. R. Landau, de la raison sociale "A. Davis & Co.", vient d'acheter à une vente aux enchères une toile qui excite beaucoup la curiosité des connaisseurs.

Elle appartient à l'école hollandaise et est attribuée à Jan Van Huysum par son acheteur.

Cette peinture représente une quantité de fruits répandus sur une table et un parquet. Sur un des côtés de la table se trouvent plusieurs statues représentant Mars, Vénus, Cupidon et Mercure. Plus loin, à gauche, un singe mange une noix et en tient une autre dans sa patte. Un peu en arrière du singe s'élève une autre statuette aux membres mutilés.

Au dos de cette peinture se trouve une étiquette provenant probablement d'un catalogue et qui se lit comme suit:

"30.—Peinture allégorique par Lambrecht achetée à la vente de l'hon. P. McGill."

Cette légende ne jette aucune lumière sur l'origine de la mystérieuse peinture, car le "Smith's Dictionary Reasonne" n'indique pas qu'il y ait eu un peintre du nom de Lambrecht.

Suivant M. Landau, cette peinture peut avoir un peu plus d'un siècle et voir certaines œuvres de taine d'années. Il a manifesté son Jan Van Huysum, (né en 1682 et mort en 1749), peintre exclusif de petits objets tels que des fruits, des fleurs, des statuette et des petits animaux, afin de pouvoir faire une comparaison de la peinture qu'il vient d'acheter avec les natures mortes de l'artiste hollandais.

LE CANAL DE LA BAIE GEORGIENNE

(Suite de la 1ère page)

tion des chambres de commerce de Montréal, et M. Arthur Lemont.

Après l'entrevue, lunch au Château Laurier, présidé par M. A. Fortier, auquel assistaient l'hon. M. Coderre, M. le maire de Montréal, M. P.-E. Lamarche, M. D. Macdonald, M. L.-A. Lapointe, le Dr Dubeau et plusieurs autres.

La aussi on a parlé naturellement. Le secrétaire d'Etat a conseillé la continuation de la propagande. Pour prouver sa décision le maire de Montréal a déclaré que si le gouvernement ne fait rien, il trouvera, lui, M. Martin, 200 candidats favorables au projet de la Baie Georgienne aux prochaines élections. A quoi M. L. A. Lapointe, quand vint son tour de parler, répondit qu'il n'y avait que Médéric Martin capable de prendre un tel engagement, mais qu'il n'hésiterait pas, lui, M. Lapointe, à combattre le gouvernement s'il ne commençait pas l'entreprise. Et comme un éclat de rire accueillait cette déclaration: Eh bien, reprit M. Lapointe, je n'hésiterai pas à appuyer le gouvernement s'il construit le canal. — Sur ce point la seulement, remarqua quelqu'un. — Vous ne savez pas jusqu'où je peux aller, répliqua M. Lapointe.

Parlerent aussi: MM. Lamarche, Ferguson, Macdonald, Frigon et quelques autres.

M. Lamarche conseille fortement l'union la plus étroite sans susceptibilité ni réclamation politique. Je crois, dit-il, que les deux parties sont bien disposées en faveur du projet, mais que ce sont les influences des chemins de fer qui ont été plus fortes qu'eux. C'est de ce côté surtout qu'il faut diriger l'action, sans négliger naturellement le gouvernement.

J. D.

Le parquet est si encombré qu'on envahit la tribune des journalistes où se détache fortement la forte stature de M. Jos. Lamoureux. Quel journal représentez-vous, demandait-on d'en bas. — Le "Devoir", répond sa bonne grosse voix. Et l'on applaudit.

LES FEMMES QUI FUMENT

(De notre correspondant)

Ottawa, 16.—A la Commission Parlementaire chargée d'étudier l'usage de la cigarette chez les enfants et les moyens d'en empêcher l'abus dans toutes les classes de la société, un témoin entendu ce matin a causé une sensation, en parlant de l'abus que certaines femmes d'Ottawa font de la cigarette.

M. W. L. Scott, président de la Ontario Union of Children Aid Society, dit que les femmes d'Ottawa dans les classes les plus élevées, fument de manière alarmante la cigarette, qu'elles en font un grand abus, que c'est la mode chez elles et que, à cause de cela même, il est difficile de les en dissuader. Cette mode se répand, dit M. Scott, et la majorité des jeunes filles du grand monde ou de celui qui prétend l'être, à Ottawa, grillent des cigarettes en nombre considérable. Cet usage existe depuis six ans. M. Scott ne peut dire s'il nuit à la santé. On lui a demandé si la classe moyenne des femmes d'Ottawa fument, mais il a répondu qu'il ne croit pas.

COURRIERS PROVINCIAUX

(Des correspondants du "Devoir")

VILLE DE QUEBEC

LE PORT DE QUEBEC.

Québec, 16.—M. Saint-George Boswell, ingénieur en chef de la commission du port de Québec, est arrivé hier, d'un voyage de quelques mois en Europe où il a surveillé la construction des appareils que la commission est à faire préparer pour l'outillage du port de Québec. La commission a en construction en Angleterre une grue, un dragueur, un élévateur à grain flottant et un bateau de service construit sur le même type que le "Sir Hugh Allan" de la commission du port de Montréal. L'élévateur aura une capacité de 35,000 boisseaux. Toutes ces pièces d'outillage seront prêtes en juin et traverseront l'océan sous leur propre vapeur. Au cours de son voyage, M. Boswell a aussi visité les principaux ports européens.

FEU ARTHUR LAFRANCE.

Québec, 16. — M. Arthur Lafrance, fils de M. Victor Lafrance, relieur, de cette ville, est mort hier, après une longue maladie, à l'âge de 44 ans. M. Lafrance a succombé à une contraction cardiaque. Il laisse une épouse et deux enfants.

AUX ASSISES.

Québec, 16. — Hier après-midi a été terminée en cour criminelle la preuve dans la cause de l'Indien Sahayanez, accusé de tentative de meurtre sur le contremaître Lellie, du pont de Québec. Les plaidoiries se sont terminées aujourd'hui.

Le juge Gervais a renvoyé, hier, les objections de M. Houlle sur la manière dont s'est faite l'enquête préliminaire dans l'affaire Morgan. Celui-ci a ainsi pu contester l'accusation de vol et de fraude et sur le troisième chef d'accusation, conspiration de fraude, il a répondu qu'il avait été condamné en cour de police. Son procès aura lieu probablement aujourd'hui.

Le Grand jury a rapporté matière à procès dans la cause de Joseph Rousseau, facteur, accusé de vol de lettres, et dans celle de Théodore Leclerc et Louis Rhéaume accusés de crime d'incendie. Un verdict de "No bill" a été rapporté dans le cas d'Ernest O'Dell, accusé de chantage et dans celui de Joseph Pagé, accusé de parjure. Les jurés ont été libérés ensuite, le travail de l'examen des causes étant terminé.

La cour a nommé une commission médicale composée des Drs Ouellet et Gasson pour aller examiner Rousseau que son médecin dit malade et incapable de comparaître devant la cour pour subir son procès.

L'EXPORTATION CANADIENNE.

Québec, 16. — M. H. R. Poussette, commissaire du commerce canadien dans l'Amérique du Sud, qui visite actuellement les centres commerciaux du pays dans le but de promouvoir l'exportation dans l'Amérique du Sud, est à Québec depuis quelques jours. M. Poussette a rencontré les principaux manufacturiers de Québec et espère de bons résultats de sa visite. Après avoir visité l'Ouest, il se rend maintenant dans les provinces maritimes.

FRAPPE DE PARALYSIE.

Québec, 16. — Le Dr M. J. Ahern, l'un des chirurgiens les plus renommés de Québec, a été frappé d'une attaque de paralysie, hier, à sa résidence de la rue des Jardins. Son état est très grave.

LE MINISTRE DE LA VOIRIE.

Québec, 16. — Le ministre de la Voirie, M. J. A. Tessier, sera à Montréal samedi prochain où il recevra quatre délégations dont une du comté de Rouville qui lui sera présentée par le député provincial M. Edmond Robert, une autre du comté de Châteauguay, une autre de la municipalité de Lacolle et enfin une quatrième du comté de Vercheres. Tous ces délégués rencontreront le ministre au sujet de l'amélioration de la voirie.

MANUFACTURE EN LIQUIDATION.

Québec, 16. — A la demande de M. Charlet Audet, marchand de Saint-Anselme, la compagnie manufacturière de Saint-Anselme a été mise en liquidation, par l'hon. juge Cimon.

PROV. DE QUEBEC

LA TYPHOÏDE OU LA GRIPPE?

Saint-Hyacinthe, 16. — Le bureau d'hygiène vient d'instituer une enquête pour connaître les causes de l'épidémie de typhoïde ou de grippe qui sévit en ce moment d'une manière terrible.

AU BAGNE.

Sherbrooke, 16. — A. Guay a été condamné hier à deux ans de pénitence pour vol avec effraction dans un camp au Lac de la Patrie. Ses trois compagnons subiront un procès par jury.

MORT D'UN SEXAGENAIRE.

Dunham, 16. — M. Georges D. Baker, ancien maître de poste, est décédé hier après une longue maladie, à l'âge de 65 ans.

OTTAWA

L'HYGIÈNE A L'HOTEL DE VILLE

Ottawa, 16. — Nos commissaires municipaux vont faire de l'hôtel de ville une habitation sanitaire moderne viennent de décider de faire installer dans l'édifice un système permettant à tous ceux qui y travaillent d'avoir un gobelet particulier pour boire de sorte que le même ne servira

pas à plusieurs personnes. On ne sait pas encore quel système sera adopté. Il est question d'installer comme dans certaines gares des coupes en papier telles que celles employées pour la glace.

MEURTRE OU ACCIDENT.

Ottawa, 16. — Les rumeurs vont leur train au sujet de la mort de Alphonse Larocque dont le cadavre mutilé fut trouvé lundi soir sur le pont Saint-Patrick. Le cadavre a été identifié dans le cours de la journée d'her par un nommé Laurin, barbier, qui connaissait bien la victime. Larocque aurait été assassiné au dire de certaines personnes. Le coroner Craig a ouvert une enquête.

Il est certain que le soir de sa mort, Larocque fut mis à la porte de plusieurs hôtels. Il aurait eu une altercation assez violente avec un inconnu. On croit que cet inconnu l'aurait suivi à sa sortie de l'hôtel et l'aurait attaqué sur le pont Saint-Patrick et aurait laissé croire que le malheureux avait été écrasé par le tramway. Chose assez curieuse, le conducteur du tramway qui avait passé sur la ligne Saint-Patrick avant celui du conducteur Creighton déclare qu'il n'y avait rien à ce moment sur la voie. Il se serait écoulé une dizaine de minutes au plus entre le passage des deux tramways.

Larocque était boulanger de son métier et demeurait à Eastview depuis une dizaine d'années. Il était âgé de 36 ans et père de six enfants dont plusieurs en bas âge.

\$6,000 DE DOMMAGES.

Ottawa, 16. — Un jugement important a été rendu hier par le juge Lennox contre la Foundation Company de Montréal en faveur de la veuve de Jos. Ouimet, tué en octobre dernier alors qu'il travaillait au creusement des fondations de l'édifice des douanes, rue Sussex. Le juge a déclaré que la compagnie était coupable de négligence et il l'accorde \$6,000 à la veuve en plus des \$1,800 qui lui ont accordés par la loi des compensations ouvrières.

ONTARIO

L'ELECTION DE PRESCOTT

Plantagenet, Ont., 16. — La convention des électeurs de Prescott, pour choisir un successeur à M. Gustave Eventurel, député démissionnaire, aura lieu le 28 courant.

M. Eventurel est de nouveau sur la liste des candidats, mais il est peu probable qu'il soit choisi.

PROV. MARITIMES

LE SCANDALE FLEMING.

Fredericton, N.-B., 15. — M. L. A. Dugal, député de l'opposition, a demandé, à propos de l'affaire Fleming, si W. H. Berry, mesureur en chef, avait reçu certaines sommes d'argent du gouvernement en plus de son salaire.

L'hon. J. A. Murray, en réponse, a déclaré qu'aucun paiement n'avait été fait pour ce qui n'était point contenu dans le rapport de l'auditeur général.

En l'absence du premier-ministre retenu chez lui par la maladie, c'est l'hon. George J. Clarke, procureur général, qui agit en cette qualité, et l'hon. J. A. Murray, commissaire en chef de l'Agriculture, administre le ministère des terres et des mines. Le premier ministre est en ce moment à Woodstock. On attendra son rétablissement avant de le forcer à répondre aux accusations qui pèsent sur lui.

DANS L'OUEST

AFFLUENCE DE COLONS.

Saskatoon, 16. — Cette ville est actuellement le témoin d'une affluence phénoménale de colons; les arrivants, pour la plupart des fermiers à l'aise des Etats-Unis, passent continuellement à travers la ville, en route pour les différents centres de la province. Le capital apporté par ces colons américains n'est pas sans avoir un bon effet sur le commerce en général.

Ces gens qui ont vendu leurs fermes avant de quitter leur pays, s'établissent sur de plus grandes propriétés où ils ont l'intention de s'adonner à la culture mixte. Plusieurs ont amené du bétail de race avec eux.

NAUFRAGE D'UNE GOELETTE

New-York, 16. — Les sauveteurs ont établi au lever du jour ce matin l'identité de la goélette qui s'est échouée près de Long Branch, New-Jersey. C'est la "Charles K. Buckley", venant de Jacksonville, Floride, en route pour New-York. La goélette est perdue complètement et le capitaine Hardy et sa femme, tous les membres de l'équipage à l'exception d'un marin du nom d'Alchison ont perdu la vie en essayant de mettre une chaloupe à l'eau.

Alchison était resté sur le pont. On l'a vu ainsi dire pris au lasso en lui envoyant par-dessus le navire une corde attachée à un boulet de canon. Atchison a les deux épaules et une jambe de brisées. On ne croit pas qu'il survive. Le navire était lourdement chargé de bois. C'est un trois mats de 430 tonneaux. Son port d'attache était Newark, N.-J.

PETITES ANNONCES

SITUATIONS VACANTES

APPRENTIS BARBIERS demandés. méthode moderne. Système Moler, établi depuis 22 ans. Quelques semaines suffisent. Outils donnés gratuitement avec le cours. Positions assurées. Cours spécial du soir. S'ad. Moler Barber College, 62D. Boulevard St-Laurent, Montréal. 33-28

ELECTRICIENS

Electriciens pour 8 appartements de \$10 en montant. Poêles à gaz de \$2 en montant. Fixtures électriques et poêles à gaz pour tous les goûts. Charrette & Frère, 414 Ontario Est. Tél. Est. 721.

MENAGERE

Personne d'âge moyen, avec références, demandée comme ménagère dans un presbytère. Ecrire à M. le curé de Compton, Qué.

À LOUER

Chance exceptionnelle pour une personne connaissant tant soit peu l'élevage de volailles: Un grand terrain à louer en ville, 50 par 115, poulailler 70 x 15, écuries, maison 6 pièces, très propre (un bail de 8 ans, \$10 par mois). Avec 200 à 300 volailles on peut réaliser de \$1,200 à \$1,500 par année. Prix, \$800; conditions, \$400 comptant, balance \$10 par mois. S'adresser Jean Castelli, rue Sainte-Catherine, édifice La Patrie.

À LOUER.

Magasin et cave bien éclairés, 40 x 60, élévateur, système eau chaude, au centre des affaires, bon pour manufacture, garage, entrepôt, etc., coin Montcalm et Notre-Dame.

BUREAUX À LOUER

Edifice Wilson 17 cote PLACER D'ARMES. Belle suite de 4 chambres avec voûte de sûreté, vestiaire et service complet. S'adresser sur les lieux à Jos. C. Beauchamp, gérant de la succession Wilson.

LOGEMENTS À LOUER.

Coin Daniel et Boyer, 3 logements de 6 et 7 pièces. Prix: \$15.00 à \$20.00. Près des écoles et de l'église. Bon local pour un médecin. S'adresser au propriétaire, 2634 Drolet.

MAGASINS À LOUER.

Coin Daniel et Boyer, deux magasins. Bon centre pour pharmacie, tailleur, etc. Voisin d'une banque, près église, école; \$20.00 par mois. S'adresser, 2634 Drolet.

RESIDENCE D'ÉTÉ.

A louer ou à vendre à la Pointe de la Rivière-du-Loup, beau cottage meublé, garage, écurie et 30,000 pieds de terrain. Confort d'une maison de village. H. Audette, 50 Notre-Dame-Ouest, Montréal. Main 3828 ou Lasalle 678.

A VENDRE

L'établissement de commerce de feu Auguste Couillard, comprenant magasin et stock d'une quinzaine de mille piastres environ. L'un des meilleurs postes de Rimouski, à proximité des moulins de la Price Co Limitée. S'adresser à Madame Aug. Couillard, Rimouski, Qué.

A LOUER OU A VENDRE

à de bonnes conditions, une bonne boutique de forge bien outillée pour fer et bois, située au centre du village de La Patrie, Co. Compton, P.Q. Pour informations, s'adresser à J.B. Brousseau, de La Patrie, P. Q.

A VENDRE OU A LOUER.

A Old Orchard Beach, sur le bord de la mer, à six minutes de marche de la gare, grande villa avec véranda dix pieds de largeur, construite en 1913, salon, salle à manger, cuisine, six chambres à coucher, chambre de bain, eau chaude et eau froide, grande cave avec buanderie et cabines de bain, lumière électrique, moustiquaires en cuivre pour portes et châssis, ameublement complet y compris piano, terrain 60 pieds de front par 140 de profondeur. Adressez, F. F. Beauregard, Biddeford Maine.

VIEUX LIVRES RARES A VENDRE

L'Histoire de Rome depuis sa fondation jusqu'à la translation de l'Empire par Constantin, avec une illustration à chaque volume; contenant l'Histoire de la République Romaine, depuis l'an de Rome 1 jusqu'à 410, en 16 volumes. Aussi l'Histoire de France, depuis les Gaulois jusqu'à la mort de Louis XVI, de l'an 600 avant J.-C. à l'an 420 de J.-C., en 15 volumes. Tous en parfait ordre. S'adresser à 681 avenue Papineau.

DIVERS

DEMANDE D'ARGENT.

On demande à emprunter \$1,500 à \$1,700 sur première hypothèque, rue Beaudoin, Saint-Henri. Adresse, J. P., 375 Prud'homme.

CONSTRUCTION

Avez-vous l'intention de construire ce printemps, je puis vous épargner beaucoup d'argent, faisant vos plans, estimés, surveillance, etc., longue expérience, prix modérés. Ecrire à Casier 17, "Le Devoir".

OCCASION EXCEPTIONNELLE DE SE FAIRE UNE BELLE POSITION.

Nous allons monter quelque personnes dans un commerce lucratif; ni capital, ni expérience nécessaires. Nous vous garantissons \$75 par semaine, certains font bien davantage. S'adresser à Chaplain & Robertson, boîte 296, Chicago, Ill.

SERRURES

Chefs, serrures. Spécialité: découpe de clés Yale, Corbin, Sergeant et Green Leaf. Pour tous vos réparations de clés allez au No 182 rue Sanguinet.

LES ORANGISTES DE MONTREAL

Les orangistes de la Métropole viennent d'annuler la somme de \$1,000, au moyen de souscriptions populaires afin d'aider à la campagne de Sir Edward Carson, dans l'Ulster. Les orangistes de Montréal sont au nombre de 600.

CARTES PROFESSIONNELLES

AVOCATS

BOURBONNIERE, F.-J., C.R., avocat, 70 rue Saint-Gabriel. Tél. Bell, Main 2679.

Tél. Bell Main 1973.—Adresse télégraphique: Codes: Western Un. Univ. Ed. "Yrrah".

LEOPOLD BARRY L.L.B.

Avocat et Procureur Edifice Banque Ottawa, 224 rue St-Jacques. Chambre 44.—Montréal.

Boite Postale 356.—Adresse télégraphique: "Nahac, Montréal".

Tél. Main 123.—Chambres: C. Lebers. West.

C. H. CAHAN, C. L.R.

AVOCAT ET PROCUREUR Edifice Transportation.—Rue Saint-Jacques.

LAMOTHE & TESSIER, avocats.

Edifice Banque de Québec, 11 Place d'Armes, Montréal. Tél. Main 3555. J. C. Lamothe, L.L.B., C.R., Camille Tessier, L.L.B.

Résidence: Est 5973.

ANATOLE VANIER, R.A., L.L.B.

AVOCAT

Tél. Main 213.—Chambre 52, 97 rue Saint-Jacques.

Résidence: 189, Jeanne-Mance. Tél. Est 5973.

GUY VANIER, B. A., L.L.B.

AVOCAT

67, rue Saint-Jacques.—Chambre 70. Tél. Main 2632.

FAITS-MONTREAL

UN BLESSE
ASSOIFFE

MALGRE QU'IL AIT UNE BALLE
DANS LA TÊTE, UN HOMME
FUGERE S'ECAPPE DE L'HÔ-
PITAL POUR ALLER PRENDRE
UN VERRE DE BIÈRE.

CAMBRIOLAGE. — INCENDIE. —
ACCIDENTS DU TRAVAIL. —
UNE LAMPE COMME PROJEC-
TILE.

AU REFUGE MEURLING.

Donat Fugère, 24 ans, mercier
au No 91 de la rue Sainte-Catheri-
ne à Viauville, a été transporté à
l'hôpital Notre-Dame, hier soir,
après s'être logé accidentellement
une balle dans la tête. L'accident
s'est produit au moment où Fugère
examinait un revolver. Bien que sa
blessure fût dangereuse, le jeune
homme n'a pas perdu connaissance
un seul instant.

Fugère était seul dans son maga-
sin, vers 6 heures 30, lorsque des
passants entendirent un coup de re-
volver. Ils pénétrèrent dans le ma-
gasin et trouvèrent Fugère étendu
dans un fauteuil, un revolver à la
main. Un filet de sang coulait sur
sa joue. L'ambulance fut appelée.
Avant de se laisser transporter le
blessé demanda à boire un verre de
bière et rendu à l'hôpital il renou-
vela sa demande; on lui répondit
qu'on ne pouvait lui permettre ces
choses; alors Fugère se leva en di-
sant qu'il y avait d'autres hôpitaux
à Montréal et avant que les méde-
cins et les gardes-malades eussent
pu l'arrêter il était sorti et se diri-
geait vers le bar le plus rapproché.
Lorsque les médecins le rattrapè-
rent il avait pris son verre de bière
et il grillait une cigarette. Ramené
à l'hôpital Fugère s'endormit bien-
tôt sous l'effet d'un calmant.

On tentera aujourd'hui même
l'extraction de la balle qui n'a cer-
tainement pas atteint une partie vi-
tale.

La police, après avoir fait une
enquête, se dit certaine que ce n'est
qu'un pur accident.

PHARMACIE CAMBRIOLEE.

La pharmacie de M. R. A. Tasche-
reau, 512 de Lorimier, qui tient aussi
un sous-bureau de poste, a été cam-
briolée dans la nuit de mardi. Les
vols ont défoncé la boîte d'un télé-
phone public, ils ont pris une grande
quantité de timbres, un colis postal
évalué à \$80 et pour \$200 de mar-
chandises. La police informe.

VOLS DE BIJOUX.

Des voleurs ont pénétré dans la
maison de M. J. A. Corbeil, rue de
Lorimier, la nuit dernière, où ils ont
enlevé une assez grande quantité de
bijoux. La police a commencé des
recherches.

SERRE-FREIN... SOUS ARRETS.

Un nommé H. Frames, employé
comme serre-frein à la compagnie du
Pacific Canadian, a été mis en état
d'arrestation sur mandat, accusé de
vol de marchandises au détriment
d'un commerçant de Farnham, M.
Geo. Baker.

La valeur des marchandises volées
s'élève à environ \$200. L'arrestation
de Frames a été faite par les détec-
tives Crowthers et Sloane du bureau
de la Sûreté.

IL MET LE FEU.

Mme Mary Derousselle, 76A San-
guinet, s'est infligé des blessures as-
sez graves, hier soir, en essayant d'é-
teindre un commencement d'incendie
dans sa chambre. Mme Derousselle
a fait arrêter un nommé Azarie Wil-
liams, qui, à ce qu'elle prétend, a mis
le feu aux rideaux en lui lançant à la
tête une lampe allumée. Les domma-
ges sont considérables.

LE REFUGE MEURLING.

Environ 225 hommes sont hébergés,
maintenant, tous les soirs, au refuge
municipal Meurling; souvent, cepen-
dant, le gardien se voit dans l'obliga-
tion de refuser des gens. Dans quel-
ques jours le nombre des lits sera
porté à 300 pour satisfaire à toutes
les demandes.

Le bureau de placement qui est in-
stallé au refuge donne jusqu'ici les
meilleurs résultats; plus de 300 hom-
mes ont obtenu de l'ouvrage par son
intermédiaire.

SIX FAMILLES DANS LA RUE.

L'incendie a chassé six familles de
leurs demeures, aux numéros 289,
289A, 289B, 289C, 289D et 289E, rue
Coloniale, hier soir. Un fil électrique
défectueux chez M. Carp, 289B, aurait
allumé les flammes dans les murs du
troisième étage. Les casernes des
sous-chefs Dagenais et Hooper purent
noyer le brasier sans inonder les
logements inférieurs, les rendant in-
habitables pour plusieurs jours. Les
dégâts sont évalués à \$600.

EXPLOSION D'UNE LAMPE.

L'explosion d'une lampe au logis
de M. R. Dumouchel, 76A Sanguinet,
a allumé un petit feu, à 7 heures 30
hier soir.

STATISTIQUES VITALES.

Durant la semaine dernière, il est
né à Montréal, 132 garçons et 134 fil-
les. Les morts se chiffrent à 168, et
les maladies contagieuses à 112, sui-
vies de 44 morts.

IL ROULE SOUS UN WAGON.

Un nommé Arthur Droleau a en un
piéd coupé par un wagon, hier après-
midi. Il était sur un train, et en vou-
lant sauter à terre, à la gare de Co-
teau Junction, il glissa sous les roues
d'un wagon. Après les premiers soins
d'urgence qui lui furent donnés sur
les lieux de l'accident, on le transpor-
ta à l'hôpital Général.

Droleau demeure au No 1030 ave-
nue Galt, quartier de la Côte Saint-
Paul.

POLITIQUE ETRANGERE

ETATS-UNIS
LA MENACE
AMERICAINE

LE PRÉSIDENT HUERTA PARAÎT
ENCLIN A LA CONSIDERER
COMME UN BLUFF.—IL A SOU-
MIS LES DEMANDES DES
ETATS-UNIS AU SENAT MEXI-
CAIN.

Washington, 16. — Le général
Huerta a soumis au Sénat mexicain
la requête du gouvernement des
Etats-Unis. A Washington on n'a
reçu aucune nouvelle des délibé-
rations des sénateurs mexicains.

Washington, 16. — Le gouverne-
ment américain, par sa décision de
concentrer la flotte de l'Atlanti-
que et celle du Pacifique dans les
eaux mexicaines, a donné à Huerta
un suprême avertissement. Le pré-
sident du Mexique devra donc, s'il
ne veut pas d'autres complications,
faire saluer le drapeau américain
en réparation "d'offenses répétées
contre les droits et l'honneur des
Etats-Unis."

On a appris, hier soir, que Hu-
erta, lorsque le chargé d'affaires
O'Shaughnessy lui apprit la dé-
monstration militaire qui allait
avoir lieu, répondit que l'offense
commise par l'arrestation des ma-
rins américains, à Tampico, relevait
du tribunal de la Haye, et qu'il
nommerait une commission char-
gée de faire une enquête complète
sur l'incident.

Le président Wilson, dit-on, a
fait dire à Huerta que le temps des
délais et des tergiversations est fini
et que le gouvernement américain
ne temporisera plus.

Les membres du cabinet déclarent
que les insultes au drapeau
et les questions d'honneur national
ne sont pas des questions sujettes
à l'arbitrage.

On rapporte de Vera-Cruz et de
quelques autres endroits des manifes-
tations anti-américaines. D'après
les derniers événements de la
journée, il est certain que le pré-
sident a adopté une politique éner-
gique et que cette politique sera,
si nécessaire, secondée par le Con-
grès, l'armée et la marine.

Le président Wilson, tout en es-
pérant que la paix ne sera pas
rompue, a déclaré aux membres
des comités des Affaires Etrangères,
au Sénat et à la Chambre que les
offenses du gouvernement mexi-
cain "de facto" ne peuvent plus
être tolérées plus longtemps, et qu'à
moins que Huerta ne se rende aux
exigences des Etats-Unis, la saisie
des bureaux de douanes, à Tampico
et à Vera-Cruz et même un blocus
pacifique, arrêtant tout com-
merce avec les Etats-Unis, seraient
justifiés par les précédents en loi
internationale.

On a déclaré qu'aucune aggres-
sion de la part des marins améri-
cains n'aurait lieu sans l'autorisa-
tion du Congrès. Les républicains
et les démocrates ont presque tous
approuvé les démarches du gouver-
nement.

Lorsque l'ordonnance commandant
une manifestation navale et sur
l'Atlantique et sur le Pacifique
fut publiée hier, on avertit Huerta
que la force navale la plus impor-
tante que les Etats-Unis aient jamais
concentrée se dirigeait vers le
Mexique, pour soutenir jusqu'à la
fin la politique américaine.

Huerta a maintenant à décider
de la situation; il aura pour délibé-
rer plus d'une semaine, car les na-
vires américains ne seront rendus
au Mexique que dans cinq ou six
jours.

On a aussi donné avis à tous les
gouvernements étrangers de la dé-
cision des Etats-Unis. On suit ain-
si la politique qu'on avait convenu
de suivre, c'est-à-dire de ne rien
faire au Mexique sans en donner
avis aux gouvernements étrangers.

L'ATTITUDE DU CONGRES

Le Congrès presque tout entier
soutient et approuve le gouverne-
ment dans sa réclamation contre
Huerta.

Au Sénat et à la Chambre, hier,
on a déclaré que le président aura
le concours de tous les représen-
tants, même si la guerre éclatait.
Les chefs des deux partis ont dé-
claré que la flotte américaine ne
va pas dans les eaux du Mexique
faire une vaine manifestation. Cette
concentration des forces navales
des Etats-Unis a pour but de bien
faire voir que la patience des Etats-
Unis aura pas plus longtemps et
qu'il faut réparation à l'outrage
commis, sinon la République du
Sud déjà dévastée par la guerre ci-
vile devra subir les conséquences
de la conduite de son gouvernement
"de facto".

Plusieurs croient que le prési-
dent n'aurait pas besoin de consen-
tement du Congrès pour faire débar-
quer des troupes au Mexique. Il est
certain, cependant, que si une telle
mesure est jugée nécessaire, le Con-
grès en sera informé par un mes-
sage du président et du cabinet.

Bien que les deux Chambres du
Congrès aient traité des affaires de
routine, hier, il était évident que
le départ de la flotte pour le Mexi-
que avait réveillé le sentiment pa-
triotique; partout, on ne parlait
que de cet événement.

Le sénateur Hoke Smith déclara,
hier soir, après une enquête person-
nelle, que les neuf-dixièmes des
membres du Sénat sont disposés
à soutenir la politique du pré-
sident Wilson.

Les membres du comité des rela-
tions étrangères, au Sénat, ont été
informés de la décision et des or-
dres donnés par le président. Après
une étude approfondie de la situa-
tion, le comité a déclaré qu'il fallait
prêter main-forte à l'amiral Mayo
et obliger les États-Unis à saluer le
drapeau américain, quelles que
puissent être les conséquences de
cette décision.

On a fait remarquer que le seul
fait de débarquer des troupes au
Mexique équivalait à une déclara-
tion de guerre; d'ailleurs, comme
les États-Unis ne reconnaissent au-
cun gouvernement au Mexique, il
n'y aurait pas lieu de faire une
déclaration de guerre formelle. Quel-
ques représentants et sénateurs ont
critiqué la décision de M. Wilson,
cependant la grande majorité a cha-
leureusement approuvé le président.

Washington, 16. — Le secrétaire

Bryan a déclaré qu'il a reçu de
Carranza l'assurance qu'il recevra
volontiers toutes les représentations
qu'auront à lui faire les étrangers
du Mexique sur la requête des gou-
vernements étrangers accrédités
aux États-Unis.

Washington, 16. — Le secrétaire
Bryan a déclaré aujourd'hui qu'une
déclaration des raisons pour les-
quelles la marine américaine a été
dirigée vers le Mexique, a été en-
voyée à toutes les ambassades amé-
ricaines de l'extérieur, afin que les
gouvernements étrangers puissent
se renseigner.

Vera-Cruz, 16. — Aucune chaloupe
américaine ne pourra aborder
terre, tant que la situation actuelle
ne sera pas définitivement réglée;
c'est l'ordre reçu aujourd'hui.

Washington, 16. — Deux canon-
nières fédérales ont quitté Tampico
hier. Les constitutionnalistes croient
que Huerta veut évacuer Tampico
pour se renforcer à Vera-Cruz. En
ce cas, les rebelles reprendraient
immédiatement la ville de Tampico.

On ne sait encore quelle attitude
Carranza prendra au sujet de la
concentration de la flotte améri-
caine, dans les eaux du Mexique.
Le cabinet Carranza discutera sous
peu la question.

LA PRESSE ANGLAISE

Londres, 16. — Les journaux du
matin commentent la situation ac-
tuelle du Mexique. Tous approuvent
la décision de M. Wilson, cepen-
dant, ils soutiennent que la politi-
que idéaliste du président est cause
de difficultés actuelles.

On porte un grand intérêt aux
développements possibles. Il est
certain que l'occupation de Tampico
ne signifierait rien, et que pour
arriver à un résultat quelconque, il
faudrait bloquer Vera-Cruz.

L'OPINION FRANÇAISE

Paris, 16. — L'opinion publique
en France est unanime à regarder
comme décisive l'action des Etats-
Unis à l'égard du Mexique. On
croit que M. Wilson sera forcé à
la guerre, et que cette guerre affecte-
ra, non seulement les Amériques
du Nord et du Sud, mais aussi l'Eu-
rope et surtout le Japon.

Le "Figaro" critique, fortement
M. Wilson et déclare: "La manifes-
tation navale n'a pas été organisée
dans le but de venger l'honneur des
Etats-Unis, mais dans un but de
coercition et pour soutenir une po-
litique d'opposition obstinée au
gouvernement mexicain."

Francisco de la Barra, ministre
mexicain en France, est très opti-
miste. Il croit que la manifestation
navale des Etats-Unis aura pour ef-
fet de ramener l'ordre et d'amener
une entente.

LES FEDERAUX TAILLES EN
PIECES.

Chihuahua, 16. — Le général Car-
ranza a reçu de Villa une dépêche
lui annonçant que les troupes fédé-
rales vaincus à San Pedro, sont en
train d'être anéanties; elles sont en-
tourées par les forces rebelles. Ce fait
est dû à l'arrivée inattendue du gé-
néral Pablo Gonzales, commandant le
département de l'est. Avec ce secours
opportun, Villa remportera une éra-
sante victoire.

Les fédéraux en fuite, au nombre
de 8,000, n'ont pu se servir des che-
mins de fer. Les prisonniers déclarent
que les fédéraux ont été atta-
qués par une force étrange, venant
de l'est, Villa, en apprenant l'arrivée
de ce secours, inespéré, a pris lui-
même la direction de ses troupes, et
tentera de porter le dernier coup à
la puissance de Huerta dans la par-
tie nord du Mexique.

ANGLETERRE
LA QUESTION
DU HOME RULE

IL EST A PEU PRES CERTAIN

QUE LA DISCUSSION FINALE
N'AURA LIEU EN CHAMBRE
QU'A LA FIN DE CE MOIS-
CI OU AU COMMENCEMENT DE
L'AUTRE.

Londres, 16. — Il est maintenant
à peu près certain que la discussion
sur le bill du Home Rule ne repren-
dra pas avant la fin de ce mois ou
au commencement de l'autre. La
semaine prochaine sera fortement
entamée par l'argumentation du bill
sur l'abolition des privilèges des
églises dans le pays de Galles. On
discutera aussi le budget.

Entre temps on a préparé une
longue série de questions qui ont
trait aux préparatifs navals indi-
qués par M. Winston Churchill pour
la protection des magasins et des
munitions dans l'Ulster.

On a soumis des questions hier au
premier ministre afin de savoir au
plus tôt à qui il appartenait de faire
des suggestions au sujet de l'Ulster.

M. Asquith a assuré à la Chambre
que le gouvernement ferait part
bientôt de sa manière de voir. Il
est visible que les chefs ne sauraient
s'écarter de ce moment.

Londres, 16. — Le "Manchester
Guardian", répondant à tous les
arguments amenés par sir Edward
Carson sur la question du Home
Rule, publie un article au cours
duquel il dit que l'Empire entier
est anxieux de voir le bill se régler
le plus tôt possible. "Le parlement
canadien, dit-il, a voté, à cinq re-
prises différentes, des résolutions
sympathiques à la cause de l'auto-
nomie de l'Irlande. Le Sénat et la
Chambre des Communes en Australie
ont envoyé des requêtes à la Couronne
dans le même but. Tous les
premiers ministres qui assis-
taient à la dernière conférence im-
périale étaient en faveur du Home
Rule pour l'Irlande. Les colonies
et leurs hommes d'Etat préconisent
la solution de la question de l'auto-
nomie de l'Irlande. Et la on reconnaît
peut-être un ou deux politiciens co-
loniaux qui sont contre le projet
mais finalement on découvre tou-
jours que ces politiciens sont de
descendance orangiste."

Cet article a provoqué une vive
sensation.

AU CONSEIL DE
MAISONNEUVE

ON DECIDE L'ETABLISSEMENT
D'UNE "GOUTTE DE LAIT". —
LE REGLEMENT DE CONS-
TRUCTION. — UN SERVICE DE
TRAVERSERS.

La nécessité d'une "Goutte de
lait" se faisait déjà sentir à Mai-
sonneuve, quoique, toute propor-
tion gardée, la mortalité infantile y
soit beaucoup moindre qu'à Mont-
réal. C'est cette lacune que le conseil
d'hier, sur une proposition de l'é-
chevin Ephrem Lemay, président
du comité d'hygiène, l'organisa-
tion en a été confiée au docteur
Lussier, médecin en chef du bu-
reau d'hygiène. Le lait sera distri-
bué du marché public, après avoir
été stérilisé au laboratoire municipal.
Dans une des pièces du mar-
ché sera installé un bureau de con-
sultation desservi par les médecins
de la ville à tour de rôle. Dans la
suite, d'autres dépôts seront établis
dans différentes pharmacies. Les
pauvres, tout comme à Montréal,
pourront se procurer le lait gratui-
tement, et les riches l'achèteront.
Le conseil a donné carte blanche au
docteur Lussier, qui s'occupe des
"Gouttes de lait" depuis deux ans
ou plus. On espère que le tout sera
terminé pour les premières cha-
leuses, c'est-à-dire vers le milieu de
mai.

Le nouvel amendement au règle-
ment de construction défendant l'é-
dification de toute maison, ayant
moins de trois étages sur les rues
Lassalle, Ontario, Notre-Dame et
Sainte-Catherine, et prohibant l'é-
rection d'escaliers et de balcons ex-
térieurs, a été adopté à la réunion
d'hier.

Le greffier de la ville a reçu or-
dre d'écrire à la compagnie de na-
vigation Richelieu et Ontario afin
de savoir si cette compagnie serait
consentante à établir un service de
traversiers entre Boucherville, Long-
ueuil et Maisonneuve.

Des remerciements au ministre
des travaux publics, M. Rogers, ont
été votés sur proposition du maire
Miehaud secondé par l'échevin E.
Lemay.

L'avenir, l'inspecteur pour la
prévention des incendies devra faire
une enquête sur les lieux du si-
nistre afin de pourvoir à établir les
causes et l'origine de l'incendie.

Seuls étaient présents à la réu-
nion d'hier le maire Miehaud et les
échevins Charles Bélanger, Robert
Fraser, Ephrem Lemay et Arthur
Sicard. L'échevin Dufresne et le
conseil légal L. J. S. Morin sont par-
tis hier matin pour Ottawa, avec la
délégation qui doit se rendre au
parlement pour le canal de la Baie
Georgienne.

Le notaire Ecrement, greffier de
la ville, était de retour hier d'une
vacance de plusieurs mois.

LES LIBERAUX ET
LE NORD-CANADIEN

SIR DONALD MANN NE CROIT
PAS QUE LES LIBERAUX S'OP-
POSENT A CE QUE LE GOU-
VERNEMENT GARANTISSE
L'EMPRUNT DU NORD-CANA-
DIEN.

Sir Donald Mann croit que même
si le Nord-Canadien coûte \$400,000-
000 de dollars une fois terminé, il
aura dix mille cinq cents milles de
rails en comptant les embranche-
ments.

Sir Donald Mann croit qu'il ne
pourra y avoir d'opposition sé-
rieuse de la part de l'un ou l'autre
parti, car il est évident que le pays
ne sera jamais obligé de dépenser
un sou pour les responsabilités
qu'il aura prises envers la compa-
gnie. La valeur des travaux garan-
tit bien au delà tout le passif de la
compagnie. Même en calculant que
le chemin de fer coûterait quatre
cents millions de dollars, cela ne
ferait que \$40,000 par mille car il
ne faut pas oublier que la ligne
complète, une fois terminée, aura
au moins dix mille cinq cents mil-
les.

PERSE
LES AMBITIONS DE
MOHAMMED ALI

L'ANCIEN SHAH DE PERSE ES-
PERE DETRONER SON FILS AU
MOIS DE JUILLT

Berlin, 16. — Il est rumeur ici
qu'un complot fermente en ce mo-
ment qui aurait pour but l'occu-
pation du trône de la Perse.

On dit que ce complot a pris
racine en Russie. Il s'agitrait
ni plus ni moins de réinstaurer
l'ancien shah Mohammed Ali, qui
abdiqua en juillet 1909, sur le trône
occupé actuellement par son jeune
fils Ahmed Shah. Narrul Mulk
serait nommé régent.

L'ancien shah a quitté Berlin dé-
routé. Il était de retour d'un voyage
où il aurait eu cure de diabète. Il
est retourné chez lui, à Odessa, par
Varsovie, mais il ira continuer sa
cure à Carlsbad au mois de mai pro-
chain.

S'il faut en croire la rumeur, Ahmed
Sera couronné au mois de juillet.
Sa mère, actuellement avec l'an-
cien shah, a été invitée à la cérémo-
nie du couronnement. Mohammed
Ali espère que d'ici là son plan aura
réussi et que s'il y a un couronne-
ment ce sera le sien.

On attribue l'intérêt que la Rus-
sie porte à l'ancien shah au fait que
pendant le séjour de Mohammed
Ali à Berlin, l'ambassadeur russe lui
a rendu de fréquentes visites. Par
son entremise, le gouvernement
allemand avait donné au souverain
une garde de deux détachements qui
l'accompagnaient l'ancien shah lors-
qu'il sortait.

On dit également que l'ancien
shah caresse l'espoir de venir cette
année en Amérique.



BAL MAC CANN.

Dernière Nouveauté
dans les Pardessus
Manches de Kimono.

Pas besoin d'être seyant
pour bien paraître; mais
doivent être coupés con-
venablement afin de bien
tomber.

Les modèles Fashion-
Craft de ce pardessus
dernier genre possèdent
l'harmonie des propor-
tions.

Voyez-les. Parfaits pour
l'automobilisme.

Prêts à mettre ou faits sur
mesure.

Pas de matériaux de
qualité inférieure.

Etablissements

"Fashion-Craft"

MAX BEAUVAIS, Lr., 229
Saint-Jacques.
DUBÉ, Lr., 463 Sainte-Catheri-
ne Ouest.
A. A. ROY, 469 Sainte-Catherine
Est.
HANSBIE & ORENSTEIN, 45
Sainte-Catherine Ouest.

Vêtements
à crédit

pour Dames, Demoiselles, Mes-
sieurs et Garçons.

\$1.00 PAR SEMAINE

Blouses, Jupes, Boas en plu-
mes, etc., Costumes, Blouses,
Boas en plumes, etc., Prélatys et
tapis.

Le Magasin Canadien

1842 Boulevard Saint-Laurent
Entre Boulevard Saint-Joseph et Avenue
Laurier. En face du Parc La Haye et
l'Eglise Saint-Enfant Jésus

VERS LA BAIE JAMES

M. F. H. Clergue, président de la
North Railway Company, qui com-
mencera à exécuter à été son con-
trat dans le but de relier Montréal
au Transcontinental par une voie for-
cée, a un autre projet non moins im-
portant à exécuter dans le but de re-
lier maintenant, Montréal à Notta-
way, sur la Baie James.

Le gouvernement de Québec, on
s'en souvient, a déjà donné au North
Railway dix mille acres de terre par
mille, sur une distance de 250 milles,
et huit mille acres par mille sur 350
milles, ce qui donne un total de 53-
000,000 d'acres.

M. Clergue dit que la voie reliant
Montréal au Transcontinental sera
terminée dans deux ans. Par le con-
trat déjà donné, le gouvernement fé-
déral aurait accordé quatre ans pour
l'entreprise, mais vu l'achèvement
prochain du Grand Tronc Pacifique, il
est absolument nécessaire pour Mon-
tréal d'avoir son nouvel embranche-
ment d'ici deux ans.

AU MAGASINS
GOODWINS

Costumes nouveaux

Contre son habitude, Pâques ne nous a pas, cette année,
apporté le printemps, "ce fameux printemps, dont la prin-
cipale caractéristique est de faire éclore de multiples et mul-
ticolores toilettes nouvelles".

Donc, cette éclosion charmante est retardée... Mais
retardée seulement, croyez-le bien; elle se fera l'un de ces
jours, et ce jour ne saurait être éloigné.

Y êtes-vous préparées, Mesdames?... Sinon, venez chez
Goodwins; choisissez, achetez ici votre nouveau costume, et
vous serez sûres de n'être jamais surpassées pour l'élégance,
la grâce et le bon goût.

Etoffes noires

Les créations nouvelles n'ont pu détrôner le voile de
Paris uni, dont la réputation si bien établie et si bien méritée
demeure inattaquable.

Nous l'avons dans les largeurs de 40 à 52 pouces et dans
les prix de... 50c à \$1.50

Goodwins

A LOUER 117-119 rue GRAIG OUEST

Vis-à

RECOMPTAGE DES VOTES

M. LE JUGE EN CHEF SIR CHARLES DAVIDSON ACCORDE LA REQUÊTE DE M. M. BEAUDRY. — CERTAINS ARTICLES DE LA CHARTE DEVRAIENT ÊTRE REVUS.

Comme nous l'annoncions dans notre édition d'hier, M. J. A. Beaudry, par l'entremise de M. L. Limoges, présentait hier matin en cour de Pratique une requête demandant un recomptage judiciaire des votes qui ont assuré l'élection des commissaires. Me Pelissier, conseil du demandeur, alléguait différentes raisons que nous avons déjà énumérées. Le juge Davidson refusa d'accorder la requête demandée et renvoya les parties devant le juge en chef sir Charles Peers Davidson.

Ce dernier, après avoir délibéré trois heures avec quelques-uns de ses collègues, rendit un jugement favorable à M. J. A. Beaudry et accorda le recomptage. En rendant cette décision, sir Charles fit remarquer que certains articles de la charte devraient être revus, entre autres ceux ayant trait au recomptage et aux contestations d'élection.

C'est demain matin, à neuf heures, que commencera le travail en présence des quatre candidats élus, du greffier de la ville et de son assistant. Le recomptage comprend l'examen de 75,000 votes dispersés en 443 boîtes. Pendant ce temps, toute l'administration municipale sera paralysée, au grand inconvénient de la ville. La faute en est à la loi qui prévoit de telles requêtes devant la cour.

Devant le juge Fortin s'est instruit, hier après-midi, le procès de Dame Superior vs The Canadian Rubber Co. Limited. La demanderesse réclame une année de salaire de la compagnie qui l'a renvoyée sous prétexte qu'elle ne suivait pas les instructions données. Mme Superior veut plaider qu'elle était compétente dans son travail. Or, la loi n'est pas la question, prétend la défense, puisque la compagnie a plaidé, pour son renvoi, qu'elle ne faisait pas son ouvrage comme on lui commandait de le faire. Le juge Fortin a maintenu cette objection au témoignage de compétence, et les témoins produits par la demande pour faire cette preuve n'ont pas été entendus.

La demanderesse réclame une année de salaire, parce qu'elle prétend avoir été renvoyée sans raisons valables, et se trouve maintenant sans emploi.

Me Alexander occupe pour la demanderesse, et la Canadian Rubber est représentée par Me Casgrain.

Le juge Guérin siègeant en cour Supérieure a rendu jugement hier donnant gain de cause à Me Frederick P. Enright contre Pitenus J. Wright. Un promoteur de compagnies, Richard Byers, avait retenu les services de Me Enright pour l'organisation de la Salvator Silver Mines. Pour ce, un billet promissoire de \$1,020, endossé par le défendeur, avait été remis à l'avocat. Lorsque présent, Tibertus Wright refusa de le payer, alléguant qu'il avait mis certaines conditions, entre autres la hausse de certaines obligations. Nonobstant ces conditions purement verbales, le juge a condamné le défendeur à payer la somme de \$1,020 au demandeur.

Le 24 juillet 1912, un terrassier polonais, Paraskia Michaluk, à l'emploi de la Canadian Stewart Company, était tué dans un éboulement. Poursuivant pour dommages-intérêts, la cour a accordé à l'épouse du défunt la somme de \$2,000, et \$3,000 à ses trois enfants mineurs.

Il était rumeur ce matin, au Palais, que les juges de la cour Supérieure sont grandement opposés au nouveau projet de loi actuellement devant la Chambre des Communes et qui obligerait les juges de la cour Supérieure à présider les commissions d'arbitrage nommées pour les expropriations des compagnies de chemin de fer. Ils alléguent comme raisons le surcroît de travail, le petit nombre de juges et le temps que demandent de telles commissions.

Le juge Lafontaine a accordé ce matin \$3,000 de dommages-intérêts à Vincent Dupuis, ancien employé de la compagnie du Grand Tronc, qui fut blessé il y a deux ans alors qu'il était à l'emploi de la dite compagnie. La défenderesse avait admis négligence de sa part.

SPECIAL POUR EMPRESS

Comprenant wagons-lits, modèles pour touristes, wagons-buffet et de première classe, jusqu'à la gare de la rue Windsor, à 12.00, midi, vendredi, le 17 avril, pour faire raccourciement avec le R. M. S. Express of Britain, qui part d'Halifax samedi, le 18 avril. Le train se rendra directement sans arrêt du paquebot.

POUR L'EXPOSITION PANAMA-PACIFIQUE

Toutes les villes du littoral de l'Océan Pacifique, depuis l'Alaska jusqu'au Mexique, sont particulièrement invitées à assister à la grande exposition de San-Francisco, organisée pour célébrer l'ouverture du canal de Panama.

On prépare pour la circonstance un congrès des représentants de toutes ces villes, lequel aura lieu les 2 et 3 avril 1915.

Les touristes ne visiteront pas seulement l'exposition, mais ils pourront admirer le territoire riche en merveilles qui s'étend de Prince-Rupert à San-Diego. Plusieurs des voyageurs passeront par la route canadienne et choisiront le tout moderne transcontinental pour se rendre jusqu'à Prince-Rupert. Ils pourront admirer ainsi les 1212 et fécondes prairies de l'Ouest ainsi que les uniques panoramas des montagnes Rocheuses.

OUTREMONT PROGRESSE

LE CONSEIL ACCEPTERA LA SOUS-PROCHAINE SEANCE LA SAISON PROCHAINE POUR L'INSTALLATION DE 450 LAMPADAIRES, AU COUT DE \$75,000.

M. J. Duchastel de Montrouge, ingénieur en chef de la ville d'Outremont, a terminé son rapport sur les travaux civiques pour 1914. Ce rapport sera soumis à l'approbation du conseil, à son assemblée régulière du 22 courant.

Un rapide coup d'oeil jeté sur ce travail démontre les progrès de la ville suburbaine, et son budget devra se s'aggraver de \$300,000 pour mener à bonne fin ces entreprises. Le système d'éclairage coûtera, à lui seul, \$75,000, et les soumissions pour 450 lampadaires seront acceptées mercredi prochain. Le "Devoir" a déjà renseigné ses lecteurs à ce sujet.

Bon nombre de rues seront aussi pavées et le système d'égout complété dans les quartiers nouveaux. M. Duchastel recommande aussi la construction d'une nouvelle caserne de pompiers et l'installation d'un système d'alarme tout à fait moderne.

L'émission en mai de \$500,000 de débiteurs fournira les fonds pour tous ces travaux.

PETIT CARNET

LE DUC DE CONNAUGHT AU M.N.

Son Altesse Royale le Duc de Connaught, Gouverneur Général du Canada, vient d'accepter l'invitation qu'on lui avait transmise de prendre sous son patronage l'exécution de "La Damnation de Faust" de Berlioz, au Monument National, par l'Association chorale Saint-Louis de France, le 23 avril courant.

Cet événement social réunira l'élite de notre société canadienne et anglaise. Plusieurs personnalités ont déjà retenu des sièges pour cette soirée, dont l'éclat sera tout particulièrement rehaussé par la présence de Son Altesse Royale. Deux loges sont réservées au Gouverneur Général et à sa suite. Il est probable aussi que Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque de Montréal assistera au Concert de Saint-Louis de France.

Les billets s'échangent à partir de jeudi, chez Ed. Archambault, marchand de musique, rue Sainte-Catherine, près Saint-Denis.

REUNION D'ANCIENS ELEVES

Tous les Anciens Elèves du Collège Sainte-Marie sont invités à se réunir au parloir du Collège, jeudi le 16 avril à 8 h 15. Le but de cette assemblée est d'organiser la réunion annuelle des Anciens Elèves.

Dr E. G. ASSELIN, Secrétaire.

Les Soeurs de Sainte-Anne, Lachine, P.Q., seraient heureuses de rencontrer les anciennes élèves de leur Pensionnat le 25 mai prochain à 1 h 30 de l'après-dîner. Elles les invitent à s'y réunir dans un but tout familial; celui de se rappeler le passé, de se revoir dans le présent et de parler d'avenir.

Les anciennes qui agréent la présente invitation sont priées d'en informer le plus tôt possible la Supérieure du Pensionnat.

COLLEGE

SAINT-ELISABETH

On nous annonce pour jeudi prochain le 16 courant un grand Eucharistie-Concert donné par l'Association Musicale du Collège Sainte-Elisabeth à la salle No 2198 rue Saint-Jacques.

De magnifiques cadeaux seront donnés aux gagnants.

CONCERT GALA

Les élèves de l'Ecole Technique de Montréal donneront, le jeudi, 30 avril prochain, un joli concert gala dans la grande salle en hémicycle de leur institution, No 70 rue Sherbrooke Ouest.

BAL D'INDIENNES

Mlle Juliette Lesage, de l'avenue du Parc, a donné dimanche soir, le 12, un bal d'Indiennes auquel ont pris part une soixantaine d'invités. Le salon était décoré de lys, de narcisses et de palmiers. L'orchestre a exécuté un programme choisi.

LA SEMAINE DE NETTOYAGE

LE BOARD OF TRADE SERAILLE D'EMBLEE ET ADRESSE UNE LETTRE AU MAIRE ET AUX COMMISSAIRES.

Le conseil du Board of Trade a reçu, hier, une lettre du Dr Atherton, secrétaire de la City Improvement League, lui demandant de se rallier au mouvement de la "semaine de nettoyage".

Les membres du conseil, étant d'enthousiasme rangés à cette idée, ont décidé d'écrire au maire élu et aux commissaires pour leur demander de faire procéder à ce nettoyage dans le plus bref délai possible. On fait ressortir dans cette lettre l'importance d'une pareille corvée au double point de vue de la sécurité contre les incendies et de la santé, on espère, en effet, que l'occasion sera fournie à tous les citoyens de la ville de se débarrasser des déchets qui se sont accumulés dans les maisons et dans les cours, depuis le commencement de l'hiver.

Le conseil ayant été invité à la conférence internationale des plans de construction des villes, il a été décidé d'envoyer plusieurs délégués, ceux-ci devant être choisis par le président. Le duc de Connaught ouvrira la première séance.

Le conseil a décidé que ses membres devraient assister aussi nombreux que possible à l'inauguration de la nouvelle maison des immigrants qui a lieu le 20 au No 172 rue Saint-Antoine.

SERA-CE L'ANARCHIE ?

LES COMMISSAIRES, A CAUSE DU RECOMPTAGE DEMANDE PAR M. BEAUDRY, NE POURRONT ENTRER EN FONCTION D'ICI QUINZE JOURS AU MOINS.

La demande de recomptage des bulletins accordée par le tribunal à M. J. A. Beaudry, hier, va mettre l'hôtel de ville dans l'anarchie. Les commissaires ne pourront être assermentés avant que cette opération soit terminée, et elle prendra au moins deux semaines, car on ne peut calculer plus de quarante boîtes de scrutin par jour. On ne sait même si le maire pourra être assermenté; le premier magistrat de la ville est ex-officio membre du bureau de contrôle. Pourra-t-il être assermenté comme maire et ensuite comme président du bureau de contrôle? C'est la question que Me Laurendeau devra trancher. S'il ne pouvait présider ni comme maire ni comme commissaire, alors le maire Lalonde serait forcé de rester en fonctions trois semaines après l'expiration de son terme d'office.

Mais ce n'est là qu'une question de formalité, une situation autrement grave est faite aux contribuables en général, car, sans les commissaires, à qui est dévolue toute l'autorité administrative, il est impossible que la ville soit gouvernée dans l'anarchie.

M. Beaudry n'a d'ailleurs, d'après ce que disent le greffier et ceux qui ont eu l'occasion de surveiller des recomptages, pas la moindre chance de succès. On a vu des contestations pour une différence de moins de cent voix assez fréquemment aboutir à aucun changement, or dans son cas il s'agit d'une différence de mille voix.

Les échevins seront assermentés demain à l'exception de M. Mayrand qui doit faire face à un recomptage fixé à samedi par la cour.

ECOLE DE PHARMACIE

RESULTAT DES EXAMENS DE 1914. — LISTE DES PRIX SPECIAUX DECERNES DANS CHAQUE COURS.

Les élèves dont les noms suivent ont subi avec succès les examens dans les différents cours, tel que ci-après.

SCIENCES MEDICO-PHARMACOLOGIQUES

Cours primaire. — Léopold Senay, Jos.-Armand Lord, Irénée de Montigny, H.-P. Fabien, Jos.-Henri Laurent, Henri Groulx, Hector Courtois, Ant. Fervac-Larose, François Valois, Rogatien Marchand, Antonio Goyer, Arm. Charbonneau. Cours final. — Oscar Landry, Jos.-Alex. Désilets, Henri Groulx.

SCIENCES PHYSICO-CHIMIQUES

Cours primaire. — Léopold Senay, Henri-P. Fabien, Gédéon Paquin, Léol. Gauthier, Arm.-A. Montpetit, Emile Coderre, Henri Groulx, Emile Granger, Lucien-P. Girard, Tim. Chamberland, Jos.-Armand Lord, Jos.-Henri Laurent, Thos.-W. Lussier.

Cours final. — Jos.-Alex. Désilets, Joseph Patry, Henri Groulx.

BOTANIQUE

Oscar Landry, Joseph Patry, Adélaïde Trempe, J.-R. Arthur Cofsky.

PHARMACIE PRATIQUE

Henri Groulx; Wilfrid Léger, Emile Bédard.

CHIMIE ANALYTIQUE

Oscar Landry, Joseph Patry, Gédéon Paquin, Jos.-Alex. Désilets, J.-R. Arthur Cofsky.

BOURSES

Une bourse de dix piastres est accordée dans chaque cours à l'élève qui fait le meilleur examen à partir de 70 p. c. des points. Elles sont méritées comme suit:

Sc. méd.-pharmacologiques, cours primaire, Léopold Senay; cours final, Oscar Landry.

Sc. physico-chimiques, cours primaire, Léopold Senay; cours final, Jos.-Alex. Désilets.

Botanique, Oscar Landry. Chimie analytique, Oscar Landry.

GRADES ACADEMIQUES

MM. Oscar Landry et Joseph Alexandre Désilets, ayant satisfait aux conditions réglementaires, suivent tous les cours exigés et subissent avec succès tous les examens prescrits, obtiennent le grade universitaire de "Bachelier en Pharmacie".

A LA MEMOIRE D'UN PACIFISTE

AU PALAIS DE LA PAIX, A LA HAYE, ON DEVOIE AUJOURD'HUI LE BUSTE DE FEU WILLIAM T. STEAD, CELEBRE AUTEUR PACIFISTE ANGLAIS.

(Service de la Presse Associée)

La Haye, Hollande, 15. — Aujourd'hui, dans le Palais de la Paix, on dévoilait solennellement le buste de feu William T. Stead, auteur anglais et pacifiste, qui fut l'une des nombreuses victimes de la catastrophe du "Titanic", il y a deux ans. L'assistance, composée en grande partie de pacifistes et de diplomates, était nombreuse et distinguée.

C'est M. Jonkheer Van Dackhe Van Vraick, président du comité de perception, qui a prononcé le discours principal. Les autres orateurs étaient Lord Weardale, M. Charles Richet, de Paris; Wei Sun-Tehou, ministre chinois; le Dr Henry Van Dyke, ministre plénipotentiaire des Etats-Unis en Hollande, et M. John Stead, fils du héros de la fête.

Pendant la cérémonie le chœur de l'église anglicane a chanté plusieurs hymnes. Le buste est l'oeuvre de J. Seltsema, un jeune sculpteur allemand. C'est l'un des plus beaux du Palais de la Paix.

A PROPOS D'UNE ECOLE

LES CONTRIBUABLES DE LA PAROISSE SAINT-EDOUARD VEULENT EMPECHER LES COMMISSAIRES DE RECONSTRUIRE L'ECOLE DE LA RUE BEAUBIEN

Un certain nombre de contribuables de la paroisse Saint-Edouard se sont réunis hier soir, sous la présidence de M. N. Hénault, président de la Commission Scolaire, pour empêcher cette dernière de mettre à exécution son projet concernant la reconstruction de l'école paroissiale de la rue Beaubien.

Il y a quelques semaines, les commissaires, à l'exception de leur président, adoptaient une résolution demandant la construction d'une nouvelle école, sur le site de l'ancienne église, au prix de \$200,000.

Certains contribuables, trouvant que la situation financière de la Commission ne pourrait pas permettre une si grande dépense, recommandèrent alors la construction de la nouvelle école sur la rue Saint-Denis, à un prix beaucoup moins élevé.

Ils nommèrent en conséquence un comité dans le but d'interviewer les commissaires et de leur demander de reconsidérer leur résolution.

D'après le rapport fait hier soir par les membres de ce comité, la Commission refuse de se rendre aux désirs exprimés dans la requête des contribuables et fait connaître son intention de mettre la résolution prise à exécution parce qu'elle la croit dans l'intérêt des citoyens comme des enfants. Ses finances sont bonnes, dit-elle, et il est de bonne politique de construire non seulement pour le présent mais pour l'avenir.

M. A.-A. Gagnier, l'un des commissaires, a déclaré hier soir que la Commission était forcée de démolir la vieille école de la rue Beaubien, qui a longtemps servi d'église, parce qu'elle était condamnée par les autorités.

Il a ajouté que la population de cette partie de la ville croît annuellement à raison de 200 familles et que l'école ne pourrait pas répondre aux besoins de plus en plus grands d'une telle population.

LE FRANÇAIS A L'ECOLE

LES SYNDICS D'UNE ECOLE DE

GLENGARRY SONT POURSUIVIS POUR AVOIR ENGAGE

UNE INSTITUTEUR QU'ON DIT

N'ETRE PAS QUALIFIEE. — JUGEMENT RESERVE.

Cornwall, 16. — Aux assises du printemps, qui viennent de se terminer ici, sous la présidence de sir George Paconbridge, juge en chef, il s'est présenté une cause intéressante relativement à l'introduction du français dans une école du comté de Glengarry. Donald McDonald et certains autres contribuables anglais de la section des écoles séparées numéro 14, Greer Valley, ont pris des procédures contre Médéric Poirier, Emeric Ouimet et John Ménard, syndics, et contre Mlle Léontine Sénécal, pour empêcher les syndics d'employer cette dernière comme maîtresse d'école alléguant qu'elle n'est pas qualifiée; pour interdire aux syndics de lui payer son salaire; pour empêcher que le français ne soit employé comme médium d'instruction dans les classes de l'école.

Le juge a déclaré que s'il devait rendre jugement tout de suite, il n'hésiterait pas à dire que les syndics n'avaient pas le droit d'engager Mlle Sénécal, parce qu'elle n'est pas qualifiée et qu'on n'a pas non plus le droit d'enseigner le français dans cette section des écoles séparées, car cette langue n'y est pas autorisée, mais il a pris la cause en délibéré pour étudier la question de la bonne foi des syndics.

Dans le Monde Ouvrier

12

UNE VOIX DE WINNIPEG

Le secrétaire du conseil des métiers en construction de Winnipeg a adressé une lettre aux ouvriers de Montréal, dans laquelle il leur conseille de ne pas se rendre dans la métropole de l'Ouest avant trois mois, vu que le travail y est absolument nul.

ILS PREFERENT TRAVAILLER

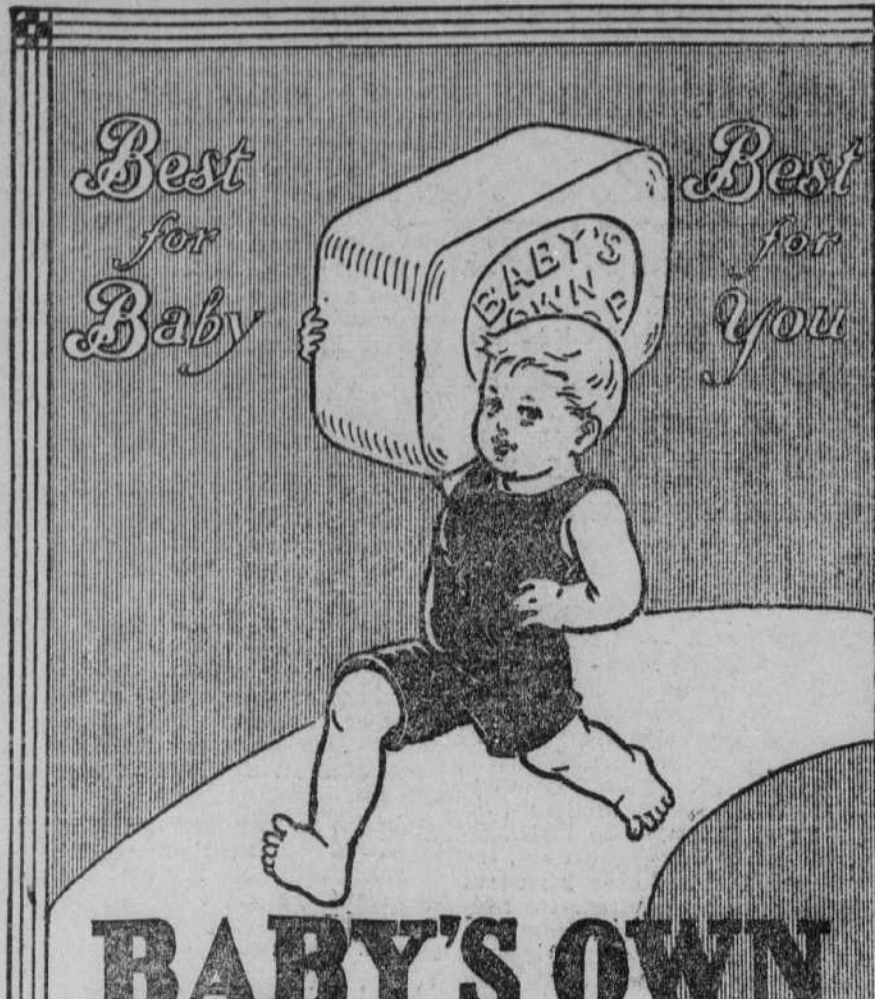
Pittsburg, 16. — Le président de l'Union des mineurs de charbon de Pittsburg a annoncé le résultat du vote d'hier. Les 45,000 mineurs de ce district préfèrent leur travail à la grève, et espèrent ainsi pouvoir obtenir plus facilement une augmentation de salaire.

UNE VIEILLE DISPUTE.

Ottawa, 16. — Le département de travail a reçu le rapport des arbitres, chargés de régler une dispute, vieille de quatre années, entre la compagnie du Grand Tronc Pacifique et ses employés de l'Ouest.

Ce rapport recommande à la compagnie de payer à ses hommes les mêmes salaires que ceux donnés aux ouvriers des autres chemins de fer. Si les autorités du Transcontinental refusent d'accepter ce conseil, il se pourrait bien qu'une grève générale des employés de l'Ouest se déclare avant longtemps.

Ottawa, 16. — Le bill du député W. F. Carroll, pour réduire à quatorze le nombre des heures de travail chez les



BEST for Baby **BEST for you**

BABY'S OWN SOAP

Pureté Absolue **SOAP** Parfum de la Fleur

Des huiles végétales pures forment la base du savon Baby's Own. Il assure la santé de la peau et en prévient toutes les affections.

Les extraits de fleurs naturelles donnent au savon Baby's Own le parfum pénétrant qui en rend l'usage si agréable.

LE SAVON BABY'S OWN VAUT LA PEINE QU'ON LE RECHERCHE.

Dans l'intérêt de votre peau, procurez-vous en maintenant.

ALBERT SOAPS, LIMITED, MONTREAL. 1-1-13

Rendez-vous des Canadiens à New-York

Chaque jour amène de nouveaux visiteurs canadiens à cet hôtel, recommandé par d'autres visiteurs qui sont venus antérieurement du Dominion, et qui ont joui de l'hospitalité du pays natal à l'

HOTEL MARTINIQUE

"La Maison de Taylor"

BROADWAY, AUX 32^{ème} et 33^{ème} RUES.

CHARLES LEIGH TAYLOR, Président. WALTER S. GILSON, V.-Prés. WALTER CHANDLER, JR., Gérant.

Les taux, à cet hôtel, sont excessivement bas: magnifique chambre avec facilité de bain pour \$2.00 par jour, belle chambre avec bain pour \$2.50 par jour, dîner de choix à table d'hôte pour \$1.50 et déjeuner de club (qui a peu d'égaux à New-York) pour 60c. L'hôtel est admirablement situé au milieu même de tout ce qui vaut d'être vu, entendu ou acheté.

On peut obtenir des brochures et retenir sa chambre en s'adressant à nos agents canadiens de publicité.

SELLS LIMITED

Édifice Shaughnessy MONTREAL

MENIER

CHOCOLAT - CACAO

THE LEEHING MILES CO. LIMITED MONTREAL

employés de chemins de fer, est accueilli par une forte opposition de la part des ouvriers eux-mêmes. Ces derniers prétendent que la loi nouvelle leur serait préjudiciable et ils n'en veulent pas.

LE CHANT DES CASCADES

Un savant s'est livré à des études méthodiques sur la musique des cascades. On ne s'étonnera point que ce savant soit Suisse. Après une série d'observations nombreuses sur des chutes d'eau de divers calibres, il est arrivé à cette conclusion qu'elles donnent toutes, petites ou grandes, l'accord parfait d'un majeur, enrichi d'un "fa" plus grave étranger à l'accord.

Comme dans une harmonie, les notes extrêmes se distinguent mieux que les notes intermédiaires, le "fa" grave domine les autres qui ne forment plus qu'un murmure d'accompagnement discret. Preuve que la nature ne craint pas les dissonances, mais qu'elle les adoucit.

Ce "fa" profond, sourd et grondant, résonne comme une note venue de loin, d'autant plus fort que la chute a plus de volume et de hauteur. Il s'entend part de là une montagne ou à travers un bois épais, tandis que les autres notes deviennent, à distance, presque imperceptibles. Dans les petites chutes le "mi" échappe tout à fait à l'oreille.

Dès lors on entendrait un problème nouveau qui pourrait apporter un peu de variété dans les examens de physique et de mathématiques: "Étant donné une cascade qui sonne à telle octave, calculer la hauteur, la largeur, le débit de la chute et ce qu'elle peut fournir en volts et en chevaux."

Bonne raison. — Quand je serai grand, je veux être député.

C'est bien, Toto, de se dévouer pour ses compatriotes.

Oh! grand-père, c'est pas pour ça, c'est parce qu'ils partent en vacances bien avant nous et qu'ils rentrent bien après...

SPORT

DANS LE MONDE DE LA CROSSE

(Suite de la 6^{ème} page)

ganiser une section de la N. L. U., qui serait composée des clubs Shamrock, Ottawa, Almonte et Carleton Place. Ce circuit occasionnerait peu de dépenses de voyage et mettrait en présence des équipes très bien balancées. Cette suggestion serait faite aux dirigeants de la N. L. U., à l'assemblée du 22 avril à Montréal. Si la ligue du président Jimmy Murphy accepte les deux clubs faisant partie de l'O.A. L.A., démissionneront pour se joindre à la nouvelle organisation.

RESULTAT SATISFAISANT.

Sherbrooke, 16. — Le jeu national a repris de son prestige d'autrefois, chez les citoyens de Sherbrooke. Ce sport, un peu négligé pendant une couple d'années, par la "reine" des Cantons de l'Est, est redevenu en faveur, dans cette jolie ville.

Le club Sherbrooke est satisfait de sa première saison dans la N. L. U. Il a tenu son assemblée annuelle, tout récemment, au "Magog House", sous la présidence de M. W. H. Brent, l'un des plus enthousiastes sportsmen locaux. On a constaté qu'en 1913, le club a réalisé un profit.

La crosse a été convenablement encouragée, l'an dernier, à Sherbrooke. Conséquemment, le principal club local restera dans la N. L. U. Tous les joueurs de 1913 sont disponibles.

La question d'aider les jeunes amateurs fut discutée dans cette assemblée. La nouvelle "Association athlétique Sherbrooke" secondera le club de crosse. Elle donnera gratuitement l'usage du terrain de jeu et fournira des cosses aux équipes de classe junior. Cette offre généreuse fut acceptée avec enthousiasme et une ligue de la cité sera formée.

PLUS DE 400 CLUBS

Canbrook, 16. — Lors de son passage en cette ville, M. Joe Lally a donné une petite conférence aux enfants des écoles. Il a fait les remarques suivantes au cours de son petit discours: "Vous ne devez pas pratiquer le jeu de crosse d'une façon intensive, c'est-à-dire que vous ne devez pas négliger vos études pour faire de la crosse. Rappelez-vous cependant bien une chose: vous devez, en bons Canadiens, donner la préférence à votre jeu national dans vos amusements et le pratiquer en gentils hommes, c'est-à-dire sans employer de rudesse pour triompher. Un vrai joueur de crosse doit être un honnête citoyen et ne doit jamais sacrifier son amateurisme pour le pratiquer."

M. Lally retournera dans l'Est après avoir organisé plus de quatre cents clubs scolaires au cours de son voyage. Les journaux de Calgary ont pris l'initiative du mouvement de renaissance dans leur ville et il est fort probable que la crosse sera le sport le plus en vogue dans l'Ouest canadien.

ILE MENAGENT DE SE RETIRER.

Ottawa, 16. — Les Shamrocks, champions de la ligue de crosse de la Cité et détenteurs de la Coupe Chabot, songent sérieusement à désertir cette organisation pour figurer dans la section est de l'Ontario Amateur Lacrosse Association.

Les officiers et les joueurs de l'équipe irlandaise doivent se réunir, vendredi soir, aux quartiers du club, angle des rues Cathcart et Dalhousie, pour régler cette question très importante.

Tout n'est pas rose pour la Ligue de la Cité qui n'a pas encore fait le choix d'un terrain pour ses parties. Actuellement, les clubs ont la perspective peu encourageante de jouer au Parc Lansdowne, "à la brumante". Une assemblée des clubs de la Ligue de la Cité sera convoquée, ces jours-ci.

Proclamation

AVIS PUBLIC est par les présentes donné qu'après la clôture de l'élection pour la mairie, et les charges d'échevins et de commissaires qui a eu lieu le LUNDI, 6 AVRIL courant, et après l'examen et l'addition finale des suffrages, d'après les relevés fournis par les différents sous-officiers rapporteurs nommés pour les divers bureaux de vote, j'ai constaté que les candidats suivants ont obtenu la majorité des votes et vu qu'aucun d'eux n'a été demandé dans le délai fixé par la loi, je proclame par conséquent lesdits candidats dûment élus:

MAIRIE

M. Médéric Martin.

ECHEVINS

LA VIE SPORTIVE

CE QU'ON DIT

LA CULTURE PHYSIQUE.

Beaucoup de personnes se figurent aisément qu'on ne peut faire de culture physique sans un tas d'appareils variés. C'est un tort. Certes, il est de toute évidence que l'on travaillera mieux avec une série d'haltères, de barres à sphères ou avec des développés judicieusement choisis; mais à défaut de tout ce matériel compliqué, on peut faire de l'exercice avec le plus vulgaire objet qui vous tombe sous la main.

Un exemple si vous voulez. Un livre (mettons un dictionnaire un peu lourd) va me permettre de donner une leçon de culture physique pour les dames.

1er Exercice. — Pour donner de la force dans les bras. Ayant le corps à l'aise, sans corset, pencher le livre à droite, puis à gauche et très rapidement — 10 fois de chaque côté. Au début on ira doucement, puis on activera progressivement jusqu'à l'allure rapide.

2e Exercice. — Pour donner de la force dans les épaules. Le corps étant droit, les bras allongés, monter le livre au-dessus de la tête, bras bien tendus et rapidement. A exécuter 10 fois.

3e Exercice. — Pour donner de la force dans les poignets et avant-bras. Se fendre à droite, la jambe gauche tendue, la jambe droite fléchie. Lever rapidement le livre jusqu'à la poitrine, le rebord du livre ne quittant pas le genou. A exécuter dix fois.

4e Exercice. — Pour donner de la force au thorax et à l'abdomen. Un genou à terre, le livre derrière les épaules, les bras pliés, se relever rapidement en ramenant le livre sur le devant du corps, les bras le long des cuisses (face antérieure). A exécuter 10 fois.

5e Exercice. — Pour amincir la taille. Le corps droit, jambes écartées, le livre devant le thorax, les bras en angle droit, tourner rapidement le corps à droite avec le livre, puis ensuite à gauche — 10 fois de chaque côté — sans remuer les jambes.

6e Exercice. — Pour développer les jambes. Etant à genoux ou accroupie (au choix) le livre sur la tête, se relever et se baisser 10 fois de suite, les mains à la ceinture.

7e Exercice. — Pour donner de la souplesse et de la grâce. Jambe gauche allongée, jambe droite pliée, pieds écartés, les bras continuellement porter le livre à bout de bras, lui faire décrire un demi-cercle, en jetant le corps en arrière, à l'abaissement de la jambe gauche, à l'abaissement de la jambe droite. A exécuter 10 fois.

8e Exercice. — Pour donner une bonne tenue au corps et une attitude de correction. Tenir le livre d'une main et le monter le long du mur, le plus haut possible pour donner une extension complète au corps, principalement à la colonne vertébrale.

9e Exercice. — Pour allonger le corps et l'amincir et lui donner de la souplesse. Le livre en mains, le placer sur une chaise se trouvant à un mètre de distance du corps, le quel est appuyé sur une main, les genoux à terre. Faire le même exercice avec chaque main et 10 fois, en reculant chaque jour la chaise un peu plus. Excellent contre la névrosité.

10e Exercice. — Très facile à comprendre pour qu'on ait la chaise spéciale. Voilà des exercices très simples et surtout fort efficaces. Pas besoin d'aller le corps nu dans un parc, courir pendant 2 heures ou marcher à quatre pattes. Aération de la chambre cinq minutes et close ensuite: une chaise, un livre et hop!... Voilà de la vraie culture physique.

Mais on ne s'arrête pas là. Pourquoi tous ces exercices? Cela nous paraît complètement inutile. La femme n'a pas besoin de muscles. A quoi cela lui servirait-il? A rien, à moins que vous ne vouliez lui faire exécuter des prouesses sportives. Je m'attendais à cette réflexion qui semble juste au premier abord. Cependant il doit vous dire que nous détruisons ce que la femme s'entraîne aux divers exercices expliqués plus haut pour de bonnes raisons, pour l'hygiène, pour la santé, pour la beauté, pour la grâce.

Tout le monde sait que sans une hygiène parfaite composée de procédés simples et raisonnés, il n'est point de bon sens ici-bas.

— La beauté, direz-vous, on s'en moque.

Eh! Eh! pas toujours, mes amis, car c'est souvent elle qui crée le bonheur de la femme et l'entente des époux. Et la beauté est à deux doigts de la bonté, a dit Montaigne. Etre belle et bonne, n'est-ce pas le rêve pour rendre tout le monde heureux autour de soi? Si. Donc, je le répète, il faut que la femme prenne de l'exercice, qu'elle exécute les divers mouvements que nous donnons ci-contre pour se maintenir en santé et pour devenir belle — tout au moins pour le rester.

Et puis celle qui n'a pas le temps ou le désir de faire de la culture physique, prendra un jour le temps d'être malade — et la maladie c'est la cause de l'enfer du ménage.

La beauté est le résultat de la santé: les exercices savamment dosés assurent la bonne circulation du sang; ils donnent de fraîches couleurs, un teint magnifique, une haleine saine, un sang pur. Et puis ne combattez pas cette redoutable constipation? Ne serait-ce que pour cela, les exercices seraient suffisamment utiles pour qu'on daigne les pratiquer, car beaucoup trop de malheureuses femmes souffrent de cette maladie.

Et puis ce n'est pas tout: tous ces mouvements puisés dans la méthode de culture physique pratiquée depuis vingt-huit ans ont l'avantage de donner à la femme les exerçant, une santé abondante d'une solidité à toute épreuve. Des femmes mariées ne croiraient aucun danger pour la maternité, et c'est appréciable.

ZULU KID POSSEDE UN MAGNIFIQUE RECORD

Ce boxeur s'est rencontré avec Young Mike Donovan, Tommy Teague, Freddie Hicks, Young Hickey, Mike Farrell et Al. McKay. — Jules Lenaers aura donc un rude adversaire à combattre.

AU READSCOPE SAMEDI

Un magnifique record est celui de Mike Fleming, plus connu dans le monde de la boxe sous le nom de Zulu Kid. Ce dernier a en effet rencontré Young Mike Donovan, Tommy Teague, Freddie Hicks, Young Hickey, notre vieille connaissance, Mike Farrell et Al. McKay qui vient de remporter le championnat du monde des poids moyens en knock-outant Georges Chip. Comme on peut le voir par ce qui précède, The Zulu Kid est un homme de valeur, car sur au-delà de cent cinquante combats qu'il a livrés, il n'a jamais été battu d'une façon décisive.

The Zulu Kid est un des grands favoris à New-York et à Brooklyn, où il a livré ses principales batailles, c'est un boxeur excessivement endurant et plein d'activité dans le ring. Avec lui on est toujours sûr d'assister à un combat acharné pour peu que son adversaire veuille y mettre de la bonne volonté, et dans Lenaers, il trouvera un adversaire ayant exactement le même style que lui. On pouvait difficilement mettre en présence deux boxeurs mieux assortis.

Lenaers mis au repos forcé en raison de son accident avec Mike Far-

rell a hâte de prendre une revanche éclatante et de se réhabiliter dans l'esprit du public sportif de notre ville. S'il gagne cette bataille Lenaers peut aller prochainement donner sa revanche au Zulu Kid à New-York ou à Brooklyn et toucher une belle bourse, aussi il prendra toutes ses précautions pour qu'il ne lui arrive rien de fâcheux cette fois.

Pinkey Burns le merveilleux poids mouche qui vient de passer dans la catégorie des poids coq fera face à Jimmy McLean le boxeur local. Le record de McLean est bien connu de nos amateurs locaux ayant déjà paru dans tous les journaux, il doit donner énormément de fil à retordre à Pinkey Burns.

Le tournoi pour le championnat des poids plumes s'annonce comme devant remporter un immense succès les adhésions arrivent de partout et les directeurs ont été surpris de voir le nombre de boxeurs qui désirent y prendre part.

La ceinture emblème du championnat est maintenant terminée et sera montrée dans la salle du Readscope samedi prochain pendant la séance.

Allons! Allons! n'ergotons pas. Il n'y a pas à le nier, la culture physique est largement aussi nécessaire à la femme qu'à l'homme. Libre à elle de réfléchir?...

L. CHEROUX.

LIGUE JUVENILE SPALDING AMATEUR

ECHELLE DES PARTIES.

Voici le calendrier officiel de la Ligue de baseball Juvenile Spalding Amateur:

Mai 23—Giants vs Canadien d'Hochelaga.

Mai 23—Elks vs Orioles.

Mai 30—Canadien d'Hochelaga vs Elks.

Mai 30—Orioles vs Giants.

Jun 6—Canadien d'Hochelaga vs Orioles.

Jun 8—Elks vs Giants.

Jun 13—Orioles vs Elks.

Jun 13—Canadien d'Hochelaga vs Giants.

Jun 20—Giants vs Orioles.

Jun 20—Elks vs Canadien d'Hochelaga.

Jun 27—Giants vs Elks.

Jun 27—Orioles vs Canadien d'Hochelaga.

Juillet 4—Canadien d'Hochelaga vs Giants.

Juillet 4—Orioles vs Elks.

Juillet 18—Elks vs Canadien d'Hochelaga.

Juillet 18—Giants vs Orioles.

Juillet 25—Orioles vs Canadien d'Hochelaga.

Juillet 25—Giants vs Elks.

Août 1—Elks vs Orioles.

Août 1—Giants vs Canadien d'Hochelaga.

Août 15—Orioles vs Giants.

Août 15—Canadien d'Hochelaga vs Elks.

Août 29—Elks vs Giants.

Août 29—Canadien d'Hochelaga vs Orioles.

ASSOCIATION DES EMPLOYES CIVILS

L'Association des employés civils du district de Montréal a tenu, le 13 au soir, à 8 heures au Monument National, chambre No 11, une assemblée convoquée par les délégués du service fédéral et provincial, pour connaître, étudier et amender une constitution qui avait été préparée par un comité temporaire nommé à cet effet. Après délibérations et quelques amendements, la dite constitution fut adoptée unanimement.

On procéda aussi à l'élection des officiers pour l'année 1914 avec le résultat suivant:

Président, M. Fred. Pauzé.

1er vice-président, M. L. Dugas.

2ème vice-président, M. J. E. Pélissier.

Secrétaire, M. C. Bolté.

Ass. secrétaire, M. E. Daoust.

Treasorier, M. O. Lorange.

Ass. trésorier, M. A. Chartrand.

Directeurs: MM. J. Lafrance, N. Portet, R. L. Deschamps, M. McLaughlin, F. L. Chevrier, J. E. Lortie, L. A. Lesage, H. Rivet, J. A. Bernier, M. Olivier, A. Grondin, E. Guin.

Le but de cette association est de réunir autant que possible dans un seul corps tous les employés civils du district de Montréal, avoir tout genre de sports afin de rivaliser avec les meilleures organisations de ce genre. L'association s'est assurée le patronage des hommes les plus éminents du pays, dont les noms seront donnés dans une prochaine correspondance.

OÙ ILS JOUENT AUJOURD'HUI

LIGUE NATIONALE

Boston à Brooklyn

New-York à Philadelphie

Pittsburg à St-Louis

Chicago à Cincinnati

LIGUE AMERICAINE

St-Louis à Detroit

Cleveland à Chicago

Washington à Boston

Philadelphie à Cincinnati

LIGUE FEDERALE

Chicago à Kansas City

Indianapolis à St-Louis

Brooklyn à Pittsburg

Buffalo à Baltimore

VINCENT EN TETE DE LA LIGUE COMMERCIALE

Le secrétaire Marcel a publié les statistiques de la Ligue de Quilles Commerciale et le rapport démontre que le Northern Electric Maroon s'est assuré le championnat de cette ligue par l'avantage d'une partie seulement. Vincent, du club Lamontagne, est en tête de la ligue pour la plus haute moyenne.

Voici le rapport publié par le secrétaire:

POSITION DES CLUBS

G. P. Pts. P.C.

North Electric

Maroon . . . 50 16 51,884 758

Lamontagne . . . 49 17 51,142 742

Simonds Canada

R. Mitchell . . . 46 20 50,913 697

Bleu . . . 45 21 49,763 682

Jos. Robertson . . . 42 24 48,712 636

Beauchemin . . . 33 34 48,512 600

North Electric

Blanc . . . 32 34 46,816 485

Mont. Loto . . . 31 35 48,814 461

R. Mitchell

Gris . . . 29 37 47,605 436

McArthur Irwin

win . . . 18 48 44,597 273

General Fire

Exting . . . 13 53 43,831 197

Mont. Water & P.

. . . 7 59 44,036 106

MOYENNE DES JOUEURS

Northern Electric Maroon

P. Moy.

Cammell . . . 54 161

J. Dicaire . . . 60 161

Post . . . 60 157

Waller . . . 39 156

Milner . . . 60 156

Clark . . . 24 153

Rose . . . 27 152

Lamontagne

Vincent . . . 63 164

Lambert . . . 66 160

Allard . . . 65 159

P. E. Joubert . . . 44 155

Mercil . . . 57 148

Baillargeon . . . 19 139

Simonds Canada Saw

Cook . . . 53 164

C. Kelly . . . 60 161

Atkinson . . . 57 155

Sutter . . . 56 150

Davis . . . 31 149

Moir . . . 62 148

R. Mitchell Bleu

Duncan . . . 61 159

Stronach . . . 62 154

Anderson . . . 56 154

Taylor . . . 42 149

Hay . . . 45 148

Butler . . . 54 146

Jas. Robertson

Kelly . . . 54 161

Dunberry . . . 58 150

Dyke . . . 66 145

Forrest . . . 57 143

Langdon . . . 25 141

LE POLONAIS ZBYSKO GAGNE DEUX CHUTES SUR RAYMOND CAZEAX

Quoique défait, le Béarnais a livré un rude combat au champion de la Pologne. — Le match s'est disputé en présence d'une assistance nombreuse. — Les préliminaires. — Raoul de Rouen contre Cazeaux mercredi prochain

Stanislaus Zbysko, aspirant au titre de champion du monde à la lutte libre, a fait hier soir sa première apparition à Montréal depuis sa mémorable rencontre avec Constant le Marin, à l'Arena, le 24 mai dernier. Le Polonais prouva qu'il était tout le même bon lutteur en prenant deux chutes consécutives sur Raymond Cazeaux, qui lui avait été opposé pour la circonstance, et cela en présence d'une assistance des plus nombreuses.

Zbysko est toujours l'homme à la force considérable et tranquille. Il a fait une grande impression sur le public, hier soir. On sent en lui un incontestable champion, capable de battre les plus forts, car sa force est vraiment unique à l'heure actuelle.

Cazeaux s'est très bien défendu contre son valeureux adversaire qui pesait au moins vingt livres de plus que lui et sa performance d'hier soir parle éloquemment en sa faveur. Nous devons ajouter que Raymond Cazeaux, qui n'est pas un homme de peu, par suite d'une blessure à la jambe droite mais malgré cela le champion béarnais a fait excellente figure.

PREMIER ENGAGEMENT

A la première reprise, dès que le signal est donné, Cazeaux ne perd pas son temps à examiner son adversaire ni à balader autour du ring. Avec son courage incomparable, il fonce dessus et cherche aussitôt sa chance. Mais contre un athlète de la valeur du Polonais, c'est une rude entreprise, et le Français, le premier, va au tapis par une ceinture d'épaule simple, exerce une pression sur le bras de Cazeaux et pèse de tout son poids sur son épaule, mais avec une extraordinaire vigueur, Cazeaux balance le Polonais et reprend le dessus. Deux ou trois fois encore, Cazeaux, en danger, semblait irrémédiablement perdu, chaque fois, dans un suprême effort très applaudi, il se dégageait et reprenait aussitôt le meilleur.

Et la lutte se poursuivait debout, acharnée, violente. Cazeaux jouait des poings et des coudes et parvenait souvent à ébranler son terrible adversaire qui était obligé d'aller plus d'une fois au tapis. C'est précisément ce moment qui fut fatal au Béarnais. Alors qu'il tenait Zbysko en ceinture arrière, celui-ci se laissa aller au tapis, se retourna violemment et parvint à chevaucher Cazeaux que l'élan avait entraîné sous lui.

Solidement maintenu, le Béarnais dut s'avouer vaincu. Temps: 33 minutes.

La deuxième reprise fut moins longue et c'est fort dommage, car jusqu'à sa chute, Cazeaux dominait Zbysko, passablement désemparé par ses attaques extrêmement rudes et répétées. Le Polonais allait constamment au tapis et il recevait d'abondantes taloches qui n'étaient pas de nature à lui éclaircir les idées. De nombreux spectateurs escomptaient même une chute pour Cazeaux, lorsque ce dernier, entraîné par un mouvement brusque de Zbysko, se trouva placé sous lui. Sans perdre de temps, le Polonais applique un ciseau de tête compliqué d'un écartement, et gagne la deuxième chute. Temps, 21 minutes.

DEUXIEME ENGAGEMENT

La première reprise fut moins longue et c'est fort dommage, car jusqu'à sa chute, Cazeaux dominait Zbysko, passablement désemparé par ses attaques extrêmement rudes et répétées. Le Polonais allait constamment au tapis et il recevait d'abondantes taloches qui n'étaient pas de nature à lui éclaircir les idées. De nombreux spectateurs escomptaient même une chute pour Cazeaux, lorsque ce dernier, entraîné par un mouvement brusque de Zbysko, se trouva placé sous lui. Sans perdre de temps, le Polonais applique un ciseau de tête compliqué d'un écartement, et gagne la deuxième chute. Temps, 21 minutes.

LES PRELIMINAIRES

Dans la première rencontre au programme, Thos. Bayles prit deux chutes consécutives sur Beaudoin en 6 et 2 minutes. Richard disposa de Harris de la même façon tandis que Duchesne et Beauchamp firent match nul de trente minutes.

RAOUL VS. CAZEAX

Mercredi prochain Raoul de Rouen et Raymond Cazeaux seront au programme dans une lutte au genre libre deux dans trois, à finir.

LES LIGUES MAJEURES

Trois parties seulement ont été jouées hier après-midi dans les séries des ligues Américaine et Nationale. — Chicago, Boston et Pittsburg victorieux. — Les résultats détaillés.

LIGUE AMERICAINE

Chicago, 16. — Des coups frappés en temps opportun aidés du jeu sensationnel de Weaver au champ, ont permis au club local de remporter sa deuxième victoire consecutive sur le Cleveland par 2 à 1. Cette

joute donna lieu à un duel de lanceurs entre Cicotte et Steen.

Voici le résultat détaillé de la partie:

CLEVELAND.

AB. R. H. P. O. A. E.

Johnston, 1b. . . 4 1 18 0 0

Turner, 3b. . . 2 0 0 0 1 0

Johnson, rf. . . 4 0 2 0 0 0

Lajoie, 2b. . . 3 0 0 1 4 0

Graney, if. . . 4 0 2 2 0 0

Olsen, ss. . . 3 0 0 2 2 0

Birmingham, cf. . . 3 0 1 2 0 0

Lelivelt, cf. . . 0 0 0 0 0 0

Neill, c. . . 3 0 2 1 3 2

Steen, p. . . 2 0 0 1 3 2

Gregg, p. . . 0 0 0 0 0 0

Totaux . . . 27 1 7 23 11 2

WASHINGTON

AB. R. H. P. O. A. E.

Moeller, rf. . . 4 0 0 0 3 0 0

Foster, 3b. . . 3 0 0 0 1 0

Milan, cf. . . 4 0 1 4 0 0

Gandil, 1b. . . 4 0 0 18 0 0

Morgan, 2b. . . 4 0 0 1 4 0

Shanks, if. .

COMMERCE ET FINANCE

LA BAISSSE SE CONTINUE

Le C.P.R. est à 199 $\frac{3}{4}$ et le Richelieu coûte 99 $\frac{3}{4}$. Les baissiers sont actifs. Le rapport de la Dome Company. Les richesses immobilières du Pacifique Canadien. Les recettes des chemins de fer américains. Le marché aux provisions. L'Immeuble. Nouvelles diverses.

La période de déclin ne paraît pas encore être à sa fin. Nul ne peut prévoir, à vrai dire, quand cessera cette lourdeur qui pèse sur le marché en général. On croit que des nouvelles encourageantes nous arrivant du Mexique pourraient donner un nouveau élan aux valeurs de ce compartiment. Cette baisse, cependant, active un peu le marché; chacun profite du bas prix pour acheter.

Le C.P.R. était 199 3/8, ce matin; ce qui donne une perte d'une fraction. L'Iron faiblit encore; cette valeur a perdu un point depuis hier et marquait 28 1/4, cet avant-midi.

Le Brazilian est assez ferme à 80 1/4, et le Power cote 21 1/2, soit une baisse d'un 1/4 de point.

A la séance du matin, le Trévaux Power se vendait à 38 3/4. Le Richelieu est en grande faiblesse; cependant on dirait qu'il veut gagner un peu de terrain — ce matin, cette valeur s'enregistrait à 99 3/4.

La Laurentide est un des rares cours qui tentent un effort pour monter; il a fait un gain et cotait, à la séance de l'avant-midi, 183. Le Shawinigan est à 130.

A New-York, une grande quantité de Steel, Amalgamated and Reading a été liquidée à l'ouverture de la Bourse, aujourd'hui.

Ces offres ont été absorbées avec une très minime diminution de prix, bien que le niveau général ait été plus bas le ton était satisfaisant.

Le Union Pacific a eu un nouveau déclin en descendant à 154 3/8. Sur la place de Paris les prix se sont améliorés après une ouverture irrégulière, aujourd'hui. La Rente cote 86 francs 67 1/2 centimes, à terme.

Le Change sur Londres était de 25 francs 15 1/2 centimes pour les chèques, et le taux privé de l'escompte de 2 3/4 pour cent.

A Berlin, le commerce était tranquille et les cours fermes à la Bourse, aujourd'hui. Le change sur Londres était de 20 marks 45 pfennigs pour les chèques. L'argent était à 2 3/8 pour cent.

Le Change sur Londres était de 25 francs 15 1/2 centimes pour les chèques, et le taux privé de l'escompte de 2 3/4 pour cent.

A Berlin, le commerce était tranquille et les cours fermes à la Bourse, aujourd'hui. Le change sur Londres était de 20 marks 45 pfennigs pour les chèques. L'argent était à 2 3/8 pour cent.

Le Change sur Londres était de 25 francs 15 1/2 centimes pour les chèques, et le taux privé de l'escompte de 2 3/4 pour cent.

A Berlin, le commerce était tranquille et les cours fermes à la Bourse, aujourd'hui. Le change sur Londres était de 20 marks 45 pfennigs pour les chèques. L'argent était à 2 3/8 pour cent.

Le Change sur Londres était de 25 francs 15 1/2 centimes pour les chèques, et le taux privé de l'escompte de 2 3/4 pour cent.

A Berlin, le commerce était tranquille et les cours fermes à la Bourse, aujourd'hui. Le change sur Londres était de 20 marks 45 pfennigs pour les chèques. L'argent était à 2 3/8 pour cent.

Le Change sur Londres était de 25 francs 15 1/2 centimes pour les chèques, et le taux privé de l'escompte de 2 3/4 pour cent.

A Berlin, le commerce était tranquille et les cours fermes à la Bourse, aujourd'hui. Le change sur Londres était de 20 marks 45 pfennigs pour les chèques. L'argent était à 2 3/8 pour cent.

Le Change sur Londres était de 25 francs 15 1/2 centimes pour les chèques, et le taux privé de l'escompte de 2 3/4 pour cent.

A Berlin, le commerce était tranquille et les cours fermes à la Bourse, aujourd'hui. Le change sur Londres était de 20 marks 45 pfennigs pour les chèques. L'argent était à 2 3/8 pour cent.

Le Change sur Londres était de 25 francs 15 1/2 centimes pour les chèques, et le taux privé de l'escompte de 2 3/4 pour cent.

A Berlin, le commerce était tranquille et les cours fermes à la Bourse, aujourd'hui. Le change sur Londres était de 20 marks 45 pfennigs pour les chèques. L'argent était à 2 3/8 pour cent.

Le Change sur Londres était de 25 francs 15 1/2 centimes pour les chèques, et le taux privé de l'escompte de 2 3/4 pour cent.

A Berlin, le commerce était tranquille et les cours fermes à la Bourse, aujourd'hui. Le change sur Londres était de 20 marks 45 pfennigs pour les chèques. L'argent était à 2 3/8 pour cent.

Le Change sur Londres était de 25 francs 15 1/2 centimes pour les chèques, et le taux privé de l'escompte de 2 3/4 pour cent.

A Berlin, le commerce était tranquille et les cours fermes à la Bourse, aujourd'hui. Le change sur Londres était de 20 marks 45 pfennigs pour les chèques. L'argent était à 2 3/8 pour cent.

Le Change sur Londres était de 25 francs 15 1/2 centimes pour les chèques, et le taux privé de l'escompte de 2 3/4 pour cent.

A Berlin, le commerce était tranquille et les cours fermes à la Bourse, aujourd'hui. Le change sur Londres était de 20 marks 45 pfennigs pour les chèques. L'argent était à 2 3/8 pour cent.

Le Change sur Londres était de 25 francs 15 1/2 centimes pour les chèques, et le taux privé de l'escompte de 2 3/4 pour cent.

A Berlin, le commerce était tranquille et les cours fermes à la Bourse, aujourd'hui. Le change sur Londres était de 20 marks 45 pfennigs pour les chèques. L'argent était à 2 3/8 pour cent.

Le Change sur Londres était de 25 francs 15 1/2 centimes pour les chèques, et le taux privé de l'escompte de 2 3/4 pour cent.

A Berlin, le commerce était tranquille et les cours fermes à la Bourse, aujourd'hui. Le change sur Londres était de 20 marks 45 pfennigs pour les chèques. L'argent était à 2 3/8 pour cent.

Le Change sur Londres était de 25 francs 15 1/2 centimes pour les chèques, et le taux privé de l'escompte de 2 3/4 pour cent.

A Berlin, le commerce était tranquille et les cours fermes à la Bourse, aujourd'hui. Le change sur Londres était de 20 marks 45 pfennigs pour les chèques. L'argent était à 2 3/8 pour cent.

Le Change sur Londres était de 25 francs 15 1/2 centimes pour les chèques, et le taux privé de l'escompte de 2 3/4 pour cent.

A Berlin, le commerce était tranquille et les cours fermes à la Bourse, aujourd'hui. Le change sur Londres était de 20 marks 45 pfennigs pour les chèques. L'argent était à 2 3/8 pour cent.

Le Change sur Londres était de 25 francs 15 1/2 centimes pour les chèques, et le taux privé de l'escompte de 2 3/4 pour cent.

A Berlin, le commerce était tranquille et les cours fermes à la Bourse, aujourd'hui. Le change sur Londres était de 20 marks 45 pfennigs pour les chèques. L'argent était à 2 3/8 pour cent.

LE PACIFIQUE CANADIEN

EST, APRES LA COURONNE, LE PLUS GRAND PROPRIETAIRE DE TERRES DE L'EMPIRE BRITANNIQUE

A part la couronne, le Pacifique Canadien est le plus grand propriétaire de l'Empire britannique. A l'exception de certaines propriétés de la Colombie-Anglaise qui sont administrées séparément, l'actif foncier de la compagnie à la fin du dernier exercice financier, au 30 juin 1913, était le suivant: produit de la vente des terrains, \$120,000,000; valeur des terrains non vendus, \$102,321,000. Produit réalisé jusqu'au 30 juin 1913 par la vente des lots dans les différentes villes, \$11,002,632.41; valeur des lots de villes non vendus, \$21,500,000. Des \$120,000,000 que rapporta la vente des fermes, \$85,000,000 ont été placés dans la propriété même du chemin de fer et \$35,000,000 ont été mis de côté pour le fonds spécial d'investissement destiné à couvrir l'émission des billets certifiés.

Au 31 décembre 1913, les terres non vendues étaient situées comme suit: Manitoba, 222,461.08 acres; Saskatchewan, 2,191,255.23 acres; Alberta, 3,942,995.07 acres; Colombie-Anglaise, 613,986.98 acres.

On peut même dire qu'il n'y a probablement pas dans l'univers entier, une seule corporation possédant des biens immobiliers aussi considérables que le C.P.R. le plus grand chemin de fer du monde.

LA DOME COMPANY

LE RAPPORT DE L'ANNEE FINISSANT LE 31 MARS MONTRE UNE AUGMENTATION DE 44 POUR CENT.

A cause de la récente baisse des actions de la Dome sur le marché, nous croyons qu'il serait particulièrement intéressant de faire connaître les résultats des opérations des minoritaires de la Dome Company pour l'année fiscale se terminant le 31 mars. Le relevé du mois de mars a été rendu public hier. Il fait ressortir une amélioration sous le rapport des recouvrements, en comparaison avec le mois de février, peut-être parce que l'autre était un mois court. Afin de pouvoir les comparer, voici les résultats des trois premiers mois de l'année fiscale précédente, finissant le 31 mars 1913:

	Tonnes	Recou-	Qualité
		premier	moyenne
1913, moules, virements, P. T.			
Janv.	9,147	\$ 86,312.12	\$10.53
Fév.	8,009	110,894.39	13.69
Mars	9,478	96,121.70	10.14
Avril	9,863	129,333.28	13.11
Mai	10,852	148,499.19	13.68
Juin	11,300	98,215.83	8.69
Juillet	11,150	75,958.29	6.81
Août	10,720	67,660.11	6.31
Sept.	10,790	70,133.14	6.50
Oct.	12,370	111,320.04	9.56
Nov.	13,820	121,349.74	8.16
Déc.	13,470	106,904.13	7.93

Totaux pour l'année fiscale \$ 829,145,215 \$1,203,530.75 \$ 8.29

Le nouveau moulin augmentera graduellement son activité productive de 27,000 ou 28,000 tonnes par mois et les coûts seront beaucoup moins qu'auparavant.

LA VILLE DE LE PAS

"The Pas Herald" nous donne, dans son édition du 9, un exemple de la prospérité de sa ville encore nouvelle, et de la confiance qu'elle inspire aux capitalistes.

A son assemblée du 6 avril, le conseil municipal de la ville de Le Pas a pris connaissance des soumissions qui lui ont été faites en vue de l'abandon d'une nouvelle émission de coupons pour la somme de \$120,000.

Les offres suivantes lui ont été faites: Spitzer et Rorvik, Toledo, 96.11; Ferry, Briggs et Slatton, Toledo, 96.53;

McNeil et Young, Toronto, 98; B. B. Snyder, Le Pas, 99;

C. A. Burdall, Winnipeg, 99.56; S. A. Strimpon, Toronto, 100.11; et Murray et Mather, Toronto, 102.07.

Il est évident, dit "The Pas Herald", que personne ne s'attendait à de pareilles offres étant donné les conditions générales du marché financier, et cela prouve la confiance qu'inspire aux commissionnaires la bonne administration et les perspectives qu'offre cette florissante petite ville.

UNE USINE DE \$2,000,000

Hamilton, Ont., 16. — L'acte du gouvernement abaissant les droits sur le charbon bitumineux entrant au Canada, aura pour résultat la construction d'une usine de \$2,000,000, à Hamilton, projetée par la United Gas & Fuel Company. Les travaux commenceront incessamment. En outre, certains d'un approvisionnement de millions de tonnes de coke chaque année, la nouvelle maison fournira de coke, et à bas prix, les différentes parties de la ville.

L'IMMEUBLE

Il n'y a eu que quarante-neuf transferts immobiliers d'enregistrés hier, et nul d'entre eux n'a été d'une haute importance. La vente la plus considérable a été faite par M. Joseph Drouin à M. Eustache Baril du coin nord-est des rues Vendôme et Sherbrooke, Notre-Dame de Grâce, étant les lots Nos 189-183 à 185, paroisse de Montréal, avec une superficie de 3,580 pieds, pour \$27,000.

David Crevier a vendu à Henri Paré le lot 10-1362 Côte Saint-Louis, avec bâtisses sur le coin sud-est des rues Saint-Zotique et Casgrain, mesurant 24 x 100 pieds, pour \$17,000.

David Farrell a vendu à Mme S. Boyer, la partie nord-ouest du lot 221-23, paroisse de Montréal, avec résidence au No 607 rue Lansdowne, Westmount, avec une superficie de 39,000 pieds, \$14,000.

Joseph A. Goyette à Alfred A. Richer et autres, la moitié nord-ouest des lots 3406-161, 3401-801 et 802, paroisse de Montréal, avec bâtisses rue Verdun, Verdun, \$9,500.

M. Isaac Rosenthal à A. Abinovitch, les lots 109-417 à 426 et les lots 754-24 à 26 de la ville de Lachine, avec bâtisses, \$11,000.

Mme James Baxter à Mme J.-A. Lamarche, les lots 11-279 à 281 Côte Saint-Louis, boulevard Saint-Laurent, mesurant chacun 25 par 74, \$9,000.

Z. Bolduc à Louis Gauthier, le lot 161-119 Côte de la Visitation, avec bâtisses, 1344 à 1348 rue Chabot, mesurant 24 x 73, \$7,000.

Eugène Sauvageau à Emer-Martin, les lots 31-163 et 164 Hochelaga, avec bâtisses faisant face rue Davidson, mesurant 44 x 92, \$7,800.

BOURSE DE L'IMMEUBLE

Stocks	Compagnies	Obligations	Cote du jour
Caledonia Realities Ltd.	90	93 1/2	
Canadian Cosn. Lands Ltd.	90	93 1/2	
Cote St. Luke Land & B. Coy.	90	93 1/2	
Central Park Land Coy.	140	175	
Charing Cross Industrial Com.	90	70 1/2	
Com. 8%	10	12 1/2	
C. C. Cottrell Ltd. 7 1/2 % prfd.	75	75 1/2	
Crystal Spring Land Coy.	65	65 1/2	
Dorval Land Coy.	65	100	
Drummond Realities Ltd.	40	85	
Domestic Real Estate	103	107	
Eastmont Land Coy.	65	78	
Fairview Land Coy. Ltd.	65	78	
Improved Realities Ltd.	125	125	
K. & R. Realty Coy.	4	5	
Kenmore Realty	90	90	
La Cite Montreal Est. Ltee	105	138	
Lachine Land Coy.	95	100	
La Salle Realty	100	100	
Longueuil Real Estate Corp.	90	100	
Montreal Debutent Corp.	50 1/2	51	
Ordinaires	92	93	
Montreal Factory Lands	115	140	
North Montreal Centre Ltd.	180	180	
North Montreal Centre & Inv. Co.	90	99	
National Real Estate & Inv. Co.	180	180 1/2	
Orchard Land Coy.	65	100	
Pointe Claire Land	26 1/2	57 1/2	
Rockfield Land Coy.	80	80 1/2	
Rivera Estates	80	80 1/2	
Riverside Land Coy.	100	130	
Summit Realities	120	130	
South Shore Realty Coy.	79	79 1/2	
Transportation Bldg. prfd.	80 1/2	90	
Union Land Coy.	95	108	
Westworth Realty	80 1/2	89 1/2	
Westbourne Realty	100	100	
Windsor Arcade Ltd. 7 1/2 % prfd.	100	100	
With 100% prfd.	100	100	

COUTONS

City R. Inv. Coy. Bonds	87	88
Marcell Trust Gold Bond	87	84
Montreal Debutent Corp. Ltd.	79 1/2	84
6% deb.	79 1/2	84

COMPAGNIES DE FIDELI-COMMISS

Crown Trust Coy.	109 1/2	112 1/2
Eastern Trust Coy.	180	180 1/2
Financial Trust Coy.	138	138 1/2
Montreal Trust Coy.	138	138 1/2
National Trust Coy.	221	224
Prudential Trust Coy.	24 1/2	25

CHEMINS DE FER AMERICAINS

LES RECETTES GLOBALES DE 87 COMPAGNIES, POUR FÉVRIER, MONTRENT UNE GROSSE DIMINUTION.

New-York, 16. — Les rapports de 87 compagnies de chemins de fer pour le mois de février accusent une diminution brute de 16.60 pour cent et une diminution nette de 40.2 pour cent en comparaison avec l'écart brut pour janvier de 6.92 pour cent et net de 23.22 pour cent.

Le réseau exploité a été de 186,869 miles contre 185,520 pour février 1913. Le réseau total exploité des Etats-Unis est d'environ 250,000. Les totaux pour les 87 compagnies sont les suivants:

Recettes brutes, 1914, \$172,903,814; 10.60 pour cent.

Bénéfices nets (déduction faite des taxes et comprenant les résultats des opérations extérieures), 1914, \$24,937,400; diminution, \$16,766,259. Diminution 40.20 pour cent.

Treize compagnies rapportent des augmentations dans les recettes brutes globales de \$558,282, et 74 donnent une diminution globale de \$20,873,932. Dans les recettes nettes 15 compagnies montrent un excédent total de \$649,048, et 78 donnent un fléchissement total de \$17,415,807.

LA BANQUE HOCHELAGA

Québec, 16. — Ce matin, à 10 heures, M. l'abbé Beaudoin, curé de Saint-Jean-Baptiste, a béni les bureaux de la nouvelle succursale de la banque d'Hochelaga, rue Saint-Jean. M. J. A. Vaillancourt, président de la banque, M. Cyrille Delage, M. Beaudry Leman, gérant général, et plusieurs autres officiers de cette institution, assistaient à la cérémonie. Les nouveaux bureaux sont sous la gérance de M. George Myrand.

CONGRES DES CHIRURGIENS

IL SE TERMINE HIER A NEW-YORK ET LES CONGRESSISTES FIXENT LES PROCHAINES ASSISES A PARIS, EN 1917.

(Service de la Presse Associée)

New-York, 16. — Les séances d'hier au Congrès de l'Association Internationale des Chirurgiens ont provoqué le plus vif intérêt chez les nombreux délégués. Quelques-uns des médecins ont parlé de la greffe humaine et ont raconté des choses qui tiennent presque de la merveille. Ainsi ils ont dit qu'ils avaient remplacé, avec succès, des nerfs, des veines, des os et qu'ils avaient même complètement refait des figures humaines. Les savants réunis ont beaucoup applaudi leurs illustres confrères. Ils ont qualifié de "docteurs en beauté" ceux qui se sont appliqués à refaire les bords de la lèvre, les nez crochus, les yeux louches, etc.

Le quatrième congrès s'est terminé hier après-midi. Le Dr W.-W. Keen, chirurgien de Philadelphie, a été élu président de l'Association. Le prochain congrès aura lieu à Paris, France, en 1917.

INCENDIE MENAÇANT

Québec, 18. — Les bureaux de l'Agence du département de la marine à Québec ont été menacés de destruction ce matin vers 8 heures 30. Le feu s'est réveillé dans la cave et s'est propagé rapidement. Sans la prompt intervention et le travail énergique des pompiers appelés par une alarme générale, tous les bureaux y auraient été perdus. Le feu a été éteint en moins d'une heure après qu'il eut causé pour quelques centaines de piastres de dommages.

VALEURS MEXICAINES A PARIS

Paris, 16. — L'"Information", journal financier, dit que les actions mexicaines étaient faibles hier parce que la nouvelle d'une manifestation navale à Tampico donne l'impression qu'il sera difficile de voir comment Washington, en dépit des intentions pacifiques de son gouvernement, pourra éviter une intervention armée. "Plutôt que d'intervenir, il vaut mieux attendre que l'intervention qu'ils préféreraient à l'état d'anarchie actuel dans le Mexique, mais l'insuffisance des forces militaires des Etats-Unis fait craindre ceux qui désirent vivement le rétablissement de l'ordre."

LA STANDARD OIL

Londres, 16. — A une assemblée générale extraordinaire de la Standard Oil Company of Canada, tenue hier, il a été résolu de reconstituer la compagnie et de l'enregistrer sous le nouveau nom de Coatsworth Natural Gas Company, Limited. Le capital de la nouvelle compagnie sera de \$175,000.

BOURSE DE MONTREAL

Ces cours nous sont fournis par MM. Fortier, Beauvais & Cie, banquiers et agents de change, membres de la Bourse de Montréal.

Edif. Nova Insurance.

STOCKS	Dem.	Offr.	STOCKS	Dem.	Offr.
Bell Tel. & S.P.	145 1/2	146 1/2	Nor. Ohio.	72	71 1/2
Can. Car.	80 1/2	81	N.S. & C.	117 1/2	117
Can. Pac.	104 1/2	105	Ogden 3 1/2	117 1/2	117
Can. Pac. 6%	80 1/2	81	Ogden 3 1/2	117 1/2	117
Can. Pac. 7%	104 1/2	105	Peunann.	62	60
Can. Pac. 8%	81 1/2	82 1/2	Quebec Ry.	14	14
Can. Pac. 9%	75 1/2	76 1/2	R. & C. Can.	98	97
Can. Pac. 10%	199 1/2	199 1/2	Shawing.	132	133 1/2
Can. Pac. 11%	199 1/2	199 1/2	Sherwin W.	61	61 1/2
Can. Pac. 12%	199 1/2	199 1/2	Sp. & R. Co.	...	...
Can. Pac. 13%	199 1/2	199 1/2	St. R. Co.	...	...
Can. Pac. 14%	199 1/2	199 1/2	Ter. Ry.	186	185 1/2
Can. Pac. 15%	199 1/2	199 1/2	U. S. & C.	...	...
Can. Pac. 16%	199 1/2	199 1/2	U. S. & C.	...	...
Can. Pac. 17%	199 1/2	199 1/2	U. S. & C.	...	...
Can. Pac. 18%	199 1/2	199 1/2	U. S. & C.	...	...
Can. Pac. 19%	199 1/2	199 1/2	U. S. & C.	...	...
Can. Pac. 20%	199 1/2	199 1/2	U. S. & C.	...	...
Can. Pac. 21%	199 1/2	199 1/2	U. S. & C.	...	...
Can. Pac. 22%	199 1/2	199 1/2	U. S. & C.	...	...
Can. Pac. 23%	199 1/2	199 1/2	U. S. & C.	...	...
Can. Pac. 24%	199 1/2	199 1/2	U. S. & C.	...	...
Can. Pac. 25%	199 1/2	199 1/2	U. S. & C.	...	...
Can. Pac. 26%	199 1/2	199 1/2	U. S. & C.	...	...
Can. Pac. 27%	199 1/2	199 1/2	U. S. & C.	...	...
Can. Pac. 28%	199 1/2	199 1/2	U. S. & C.	...	...
Can. Pac. 29%	199 1/2	199 1/2	U. S. & C.	...	...
Can. Pac. 30%	199 1/2	199 1/2	U. S. & C.	...	...
Can. Pac. 31%	199 1/2	199 1/2	U. S. & C.	...	...
Can. Pac. 32%	199 1/2	199 1/2	U. S. & C.	...	...
Can. Pac. 33%	199 1/2	199 1/2	U. S. & C.	...	...
Can. Pac. 34%	199 1/2	199 1/2	U. S. & C.	...	...
Can. Pac. 35%	199 1/2	199 1/2	U. S. & C.	...	...
Can. Pac. 36%	199 1/2	199 1/2	U. S. & C.	...	...
Can. Pac. 37%	199 1/2	199 1/2	U. S. & C.	...	...
Can. Pac. 38%	199 1/2	199 1/2	U. S. & C.	...	...
Can. Pac. 39%	199 1/2	199 1/2	U. S. & C.	...	...
Can. Pac. 40%	199 1/2	199 1/2	U. S. & C.	...	...
Can. Pac. 41%	199 1/2	199 1/2	U. S. & C.	...	...
Can. Pac. 42%	199 1/2	199 1/2	U. S. & C.	...	...
Can. Pac. 43%	199 1/2	199 1/2	U. S. & C.	...	...
Can. Pac. 44%	199 1/2	199 1/2	U. S. & C.	...	...
Can. Pac. 45%	199 1/2	199 1/2	U. S. & C.	...	...
Can. Pac. 46%	199 1/2	199 1/2	U. S. & C.	...	...
Can. Pac. 47%	199 1/2	199 1/2	U. S. & C.	...	...
Can. Pac. 48%	199 1/2	199 1/2	U. S. & C.	...	...
Can. Pac. 49%	199 1/2	199 1/2	U. S. & C.	...	...
Can. Pac. 50%	199 1/2	199 1/2	U. S. & C.	...	...

Le temps qu'il fera

DEMAIN
Nuageux et pluvieux.

Bulletin d'après le thermomètre de Hearn et Harrison, 35 rue Notre-Dame Est, R. de suite, gerant.

Aujourd'hui Maximum... 40
Même date l'an dernier... 58
Aujourd'hui Minimum... 23
Même date l'an dernier... 49

Baromètre : 8 h. matin, 29.93; 11 h. matin, 29.90; midi, 29.83.

VENDREDI, 17 AVRIL
Saint Anicet, pape et martyr.
Lever du soleil, 5 h. 13.
Coucher du soleil, 6 h. 28.
Lever de la lune, 2 h. 12.
Coucher de la lune, 10 h. 45.

SOUPERS DES AMIS DU "DEVOIR"

Le dixième souper bi-mensuel des amis du *Devoir* aura lieu, comme d'habitude, au "St. Lawrence Hall", 124 rue Craig Ouest, le 16 avril, à 7 heures du soir.

LE R. F. AMEDEE

A deux heures cet après-midi on nous informait de l'Hospice Saint-Benoît, où l'on a transporté ce matin, le T. R. F. Amédée, supérieur-général de l'Institut des Frères de la Charité, que le vénérable religieux dont le *Devoir* annonçait la maladie hier, était dans un état précaire.

M. MONTPETIT AUX ARCHIVES

A LA SUITE D'UNE CONFERENCE DEVANT L'ALLIANCE FRANÇAISE, M. CODERRE LUI OFFRE UN POSTE HAUTEMENT HONORIFIQUE.

(De notre correspondant)
Ottawa, 16. — M. Edouard Montpetit a fait une fort jolie conférence, hier soir, devant les membres de l'Alliance Française d'Ottawa au Château Laurier, devant une grande assistance. Il a parlé de la Vie et de la Mort des académiciens français, et l'auditoire qui a entendu cette année plusieurs conférences de France, a favorablement comparé M. Montpetit à ces conférenciers d'outre-mer.

Le secrétaire d'Etat, M. Coderre, à l'issue de la conférence, a remercié M. Montpetit, et dans un geste qui lui fait honneur, il lui a offert publiquement, avec éloges, le poste honorifique de membre de la Commission de Surveillance des Documents Historiques des Archives Canadiennes, dont MM. l'abbé Dubois et Thomas Chapais font déjà partie, le félicitant du même coup de sa récente nomination comme membre de la Société Royale du Canada. M. Montpetit n'a pas encore fait connaître sa réponse, mais ses amis croient qu'il acceptera ce nouvel honneur. Le poste est important, en ce qu'il s'agit de diriger et de surveiller le choix des manuscrits historiques offerts aux archives canadiennes.

CONFERENCE DU CHAN. DESGRANGES

Après avoir fait bénéficier de sa parole apostolique la population de Montréal et de Lachine, (paroisse du Très-Saint-Sacrement), où il traitait hier soir des questions ouvrières d'actualité devant un immense auditoire, l'infaillible prédicateur de Notre-Dame se rendait cette nuit dans la Vieille Capitale, où il adressera la parole aujourd'hui, à l'Institut Canadien, et demain aux ouvriers de Saint-Roch.

Dimanche prochain, à l'Institut du public de Saint-Hyacinthe, Trois-Rivières et Ottawa, celui de Joliette pourra applaudir le chanoine Desgranges.

La semaine prochaine, ce sera au tour de Maisonneuve et de la banlieue de Montréal.

M. le chanoine Desgranges terminera sa série de conférences par celle du 27 avril prochain au Monument National.

CEREMONIE PEU ORDINAIRE

Angers, 16. — Les paroissiens de l'Ange-Gardien ont été hier témoins d'une cérémonie peu ordinaire.

Mme Durocher, épouse du maire actuel, faisait sa première communion. Au mois de janvier dernier, M. Durocher unissait sa destinée à celle de Clara Corbell, née aux Etats-Unis de parents canadiens qui avaient adopté les doctrines adventistes. Au cours d'une promenade à Masson, chez des parents, les futurs époux se rencontrèrent et s'unirent avant que Mlle Corbell ne retournât aux Etats-Unis. Depuis son mariage, elle apprenait par la direction du curé d'Angers, M. V.-M. Pilon, les vérités de la religion catholique, et hier elle faisait sa première communion.

MONTREAL RELIEE AU G. T. P.

(De notre correspondant)

Ottawa, 16. — Le bruit commence à se répandre que s'il ne dépend que du cabinet actuel, Montréal sera prochainement reliée au Transcontinental. Le gouvernement fédéral a permis de commencer les travaux immédiatement.

La commission du remaniement des comités se réunira lundi prochain.

LE CHOMAGE A MONTREAL

LES PERSPECTIVES NE SONT PAS RASSURANTES POUR LES TRAVAILLEURS. — LE RETARD DANS L'OUVERTURE DE LA NAVIGATION AGGRAVE LES CHOSES.

UNE INTERVIEW

Les perspectives pour les travailleurs en général ne sont pas des plus rassurantes.

Le retard que la lenteur de la débâcle va apporter à la navigation est cause que des milliers de travailleurs du port vont être forcés de chômer encore quelques semaines.

C'est ce que nous faisons remarquer ce matin M. Francis Payette, surintendant du Bureau de Placement provincial.

"De ce temps-ci de l'année," dit-il, "nous avons habituellement une foule d'offres de places sur les navires, et dans le port, comme matelots, cuisiniers, garçons de tables, manoeuvres, débardeurs, camionniers et autres, mais nous sommes rendus en plein milieu d'avril et les demandes sont peu nombreuses."

"Il en est de même pour la construction. Elle ne paraît pas devoir être forte au printemps, si l'on en juge par le petit nombre de demandes qui nous sont adressées."

"De ce temps-ci, ce sont les peintres et tapissiers qui sont les plus en vogue."

"Nous avons cependant reçu déjà de quelques fermiers du voisinage de Montréal des demandes pour des garçons de ferme que nous remplissons dès cette semaine."

— Vous avez dit constater mieux que tout autre combien l'hiver a été dur ?

— Oui, en effet, car les demandes de places chez les femmes comme chez les hommes ont été plus nombreuses qu'à l'ordinaire, et remarquez bien que d'après la loi, nous ne sommes autorisés à fournir des places qu'aux aspirants au Canada ou qui sont sujets britanniques."

— De combien de demandes avez-vous eu à vous occuper depuis la création du bureau ?

— De près de 25,000, depuis avril 1911, date de la fondation. Les demandes chez les femmes ont dépassé les dix mille.

M. Payette attire notre attention sur le fait que les derniers augmentements à la loi provinciale sur les bureaux de placement auront un salutaire effet et assureront une meilleure protection pour le travailleur.

"Nous avons," dit M. Payette, "une quarantaine de bureaux de placement privés à Montréal, et à partir du mois de mai, ces bureaux auront à déboursier une somme de \$200, représentant la taxe annuelle, le félicitant du même coup de sa récente nomination comme membre de la Société Royale du Canada."

M. Montpetit n'a pas encore fait connaître sa réponse, mais ses amis croient qu'il acceptera ce nouvel honneur.

Le poste est important, en ce qu'il s'agit de diriger et de surveiller le choix des manuscrits historiques offerts aux archives canadiennes.

POLICE ET RECORDER

Louis Sylvain et Mathias Lachance trouvés coupables par le magistrat Leet, d'avoir volé un bide de lait à l'épicerie d'Edmond Legault, 71 Rose de Lima, sont condamnés à 4 jours de prison.

William Brown a avoué, ce matin, sa culpabilité d'avoir volé un colis dans une voiture de la "Canadian Express". Sentence : 27.

Deux jeunes garçons, M. Massé et V. Tremblay ont comparu, ce matin devant le juge Leet, accusés d'avoir volés deux fusils et quelques autres articles. Les deux jeunes gens prétendent avoir acheté ces articles et pouvoir retrouver le magasin. Sous la garde d'un agent le magistrat leur dit de s'exécuter. Il reviendront cet après-midi devant la cour.

L'énquête dans la cause de Denis, Duchateau, Bergeron et Lapierre, accusés de vols pour plusieurs centaines de dollars, en différents endroits à eu lieu, ce matin. L'examen volontaire est fixé au 28.

J. B. Rougeau, de Napierville, a été trouvé coupable, ce matin, aux Sessions d'avoir majoré un billet de banque de \$5 à \$50. Sentence le 23.

Charles Butler accusé de vol, a été acquitté, ce matin, par le juge Bazin.

L'audition de la cause des quarante Français accusés de vagabondage, se continuera, cet après-midi, en cour du recorder.

Le nommé Herman arrêté, hier soir, à la gare, au moment où il descendait du train de Chicago, sera envoyé à Toronto où il est recherché par la police depuis 1903, pour répondre à divers chefs d'accusation.

A LAVAL

CONFERENCE DE M. MONTPETIT.

Ce soir à huit heures, à la salle de la bibliothèque de l'Université Laval, M. Edouard Montpetit, continuant son cours sur la législation financière, étudiera le budget et son exposition.

L'ATTITUDE DE HUERTA

LES AMIS DU DICTATEUR LUI CONSEILLENT DE FAIRE DES EXCUSES AUX ETATS-UNIS ET DE METTRE FIN AU CONFLIT MENAÇANT.

LA PRESSE EUROPEENNE

(Service de la Presse Associée)

Washington, 16. — Les puissances européennes conseillent aujourd'hui à Huerta de faire immédiatement des excuses aux Etats-Unis et de mettre fin à une situation qui menace d'entraîner de graves conséquences.

Les amis du dictateur mexicain aux Etats-Unis, lui assurent aussi qu'à moins qu'il ne fasse tirer un salut au drapeau américain le gouvernement de Washington exécutera son programme qui est de bloquer les ports de Tampico et de Vera Cruz ainsi que toute la côte mexicaine.

Le président Wilson et les autres membres de l'administration attendent en silence les développements pendant que les navires de guerre et les marins se dirigent en hâte par l'Atlantique et le Pacifique vers les eaux mexicaines.

Non seulement le chargé d'affaires O'Shaughnessy mais aussi les représentants des autres nations à Mexico exercent une pression sur le gouvernement Huerta aux Etats-Unis, au Mexique qu'il se rende à la demande des Etats-Unis, l'informant que les Etats-Unis sont sérieux.

LA PRESSE FRANÇAISE

Paris, 16. — Le "Journal des Débats" publie un article de fond sur ce qu'il appelle "La prétendue insurrection au drapeau américain comme prétexte d'une action navale". Il trouve la nouvelle manifestation du gouvernement de Washington "en conformité absolue avec les traditions de la Maison Blanche depuis le milieu du siècle dernier". Il accuse les Etats-Unis de n'avoir jamais permis au Mexique de se développer ou de vivre en paix. Il va jusqu'à dire que les Etats-Unis ont appuyé l'opposition contre Maximilien l'empereur autrichien qui avec l'aide de soldats de Napoléon III essayait d'établir l'empire au Mexique.

Le "Débat" rappelle l'histoire des concessions Pearson et la construction du chemin de fer de Tehuantepec par le syndicat anglais. Ils déclarent que ce sont là les griefs des Etats-Unis contre Huerta et que l'incident de Tampico n'est qu'un misérable prétexte.

Washington, disent les "Débats", préfère Carranza et Villa parce qu'il espère pouvoir se servir d'eux.

Les Etats-Unis, ajoute le journal en terminant, ont pris une grave responsabilité à la face du monde.

LE "MANCHESTER GUARDIAN"

Londres, 16. — Comparant l'action du président Wilson au sujet de l'arrestation des marins américains à Tampico avec ce qu'il a fait quand Wm. S. Benton, le propriétaire de ranch anglais, a été tué à Juarez, le "Manchester Guardian", l'un des principaux journaux libéraux dit aujourd'hui :

"L'intervention que le meurtre et le vol n'ont pu déterminer aura apparemment lieu pour punir un manque d'égard purément symbolique à la dignité américaine."

Exprimant son admiration pour l'habileté du président Wilson, le "Guardian" dit qu'il est impossible de s'empêcher d'avoir des doutes et de la méfiance à l'égard de sa politique mexicaine.

HUERTA SE SOUMETTRAIT.

(Dernière heure).

Washington, 16. — Le général Huerta, s'il faut en croire une dépêche reçue à 11 heures 40 ce matin, a pratiquement promis de saluer le drapeau américain.

"La situation est très consolante," a dit le secrétaire d'Etat Bryan après qu'il eut reçu le message du chargé d'affaires O'Shaughnessy.

On assure officieusement que si la salve est tirée, on enverra un ordre aux vaisseaux américains en route pour le Mexique d'avoir à revenir.

M. COTE CITOYEN D'OTTAWA

(De notre correspondant)

Ottawa, 16. — On s'intéresse beaucoup ici aux développements des procédures annoncées comme suite des élections municipales de Montréal, surtout celles qui concernent M. Thomas Côté, citoyen d'Ottawa jusqu'à l'automne dernier. Dans les

cercles que fréquentent M. Côté, on affirme que M. Côté avait son domicile ici en octobre dernier. C'est certain, la candidature de M. Côté au bureau des commissaires de Montréal a été une surprise pour tous ceux qui croyaient encore M. Côté citoyen d'Ottawa.

NOUVELLES FRASQUES D'ETUDIANTS

(De notre correspondant)

Ottawa, 16. — Un nouvel incident s'est produit à l'Université. Plus d'une centaine d'étudiants, des grands, avaient résolu de prendre une nuit de congé, "a night off". Cependant les surveillants avaient eu vent de l'affaire et quand, à l'heure de l'étude, les grévistes prirent la rue au lieu de monter à la salle d'étude, ils furent arrêtés par le préfet de discipline qui les ramena tous à l'Université. Trois des chefs furent envoyés chez le recteur avec la recommandation du préfet de les expulser. Les autorités avaient pratiquement décidé de ne rien faire au sujet de la première escapade de leurs élèves, mais le préfet de discipline a déclaré hier soir aux "insubordonnés" qu'une enquête sérieuse sera faite et que les chefs de la première manifestation seront traités sans merci.

L'ECOLE ET LE TRIBUNAL

LA COUR SUPERIEURE A-T-ELLE JURIDICTION EN MATIERE SCOLAIRE OU CE DROIT APPARTIENT-IL A LA COUR DE CIRCUIT?..

UN VIEUX PROCES

Un jugement rendu a-t-il l'autorité d'une chose jugée et est-ce-t-il du ressort de la Cour d'Appel ou de la Cour de Révision pour le faire renverser? Dans une inscription en droit présentée ce matin en Cour de Pratique, devant le juge Beaudin, Me J. O. Lacroix alléguait que non, tandis que les avocats du défendeur, M. Rochon soutenaient le contraire.

A l'appui de son dire, Me J. O. Lacroix n'a pu trouver d'autre précédent qu'un jugement rendu par la Cour de Cassation.

Les parties dans cette cause, qui ne manque pas d'intérêt, sont deux contribuables du Parc Laval, Henri de Kérouzac, le demandeur, et M. Rochon. En vertu d'une résolution scolaire, le défendeur fut li y a quelque temps nommé successeur d'un nommé Trudeau dont l'élection fut invalidée le 7 octobre par le juge D'Dorion. Nonobstant cette décision, M. Rochon, son successeur, continua de siéger à toutes les séances de la commission. Le demandeur qui est contribuable de la municipalité présenta alors une requête au juge Charbonneau.

Suivi de M. Rochon présentait une exception déclarant que lui, renvoyé par le juge Beaudin le 4 avril. Dans cette exception, le défendeur alléguait que la Cour Supérieure n'avait pas juridiction en matière scolaire, la Cour de Circuit seule pouvant disposer de ces causes.

Le juge Beaudin renvoya ces allégations. L'intime souleva maintenant dans son plaidoyer au mérite la question déjà décidée par le juge Beaudin, c'est-à-dire que la Cour Supérieure n'a pas juridiction en matière scolaire. L'avocat du demandeur, Me J. O. Lacroix, a présenté une inscription en droit pour faire rejeter les prétentions de l'intime alléguant que le jugement du juge Beaudin a l'autorité d'une chose jugée et l'on peut pas le renverser si ce n'est pas la Cour de Révision ou d'Appel. Le juge Beaudin a pris la requête en délibéré.

L'OUVERTURE DES RUES.

Me Jarry, avocat de la ville a présenté en Cour de Pratique, trois requêtes pour l'ouverture des rues Gifford, Menier et Pie IX. Les commissaires en expropriation ont été nommés pour les deux premières, la troisième a été renvoyée à la Cour Supérieure.

DES PROCEDURES PLUTOT LONGUES.

Il y a dix-sept ans, la Ville ordonnait la démolition de plusieurs maisons pour expropriation, entre autres celle d'un nommé Louis Riopel, qui pour ce, réclama \$14,000 de dommages. Le procès dura depuis. Recemment la Cour Supérieure ordonnait la nomination de deux arbitres afin d'établir la somme des dommages. Dans leur rapport, ces arbitres ont déclaré qu'il n'y avait pas de dommages. Sur la demande de L. Riopel, l'annulation du rapport des experts, a été renvoyée. Et celle de la Ville d'homologuer le rapport, a été maintenue. Le juge Charbonneau a maintenu les prétentions de la défenderesse. Maintenant la cause doit être inscrite sur le rapport des experts afin qu'elle soit rejetée définitivement.

C'est Me J. L. Archambault, qui occupe pour la ville.

POUR DIFFAMATION.

La cause de E. R. Covington, gérant de l'agence de détectives contre D. A. Russell, s'instruit en ce moment devant le juge Demers en Cour Supérieure. Le demandeur réclame du défendeur la somme de \$25,000 pour diffamation publique. Dans un procès intenté contre l'agence de détectives Pinkerton par J. A. Russell pour conspiration, ce dernier aurait allégué E. A. Canington, juré qui lui aussi était mêlé à la conspiration.

ACCIDENT DE TRAVAIL.

Un Polonais, Stanislas Yanovitz, arrivé de Lithuanie le 25 mars 1912, vient d'intenter une action de dommages-intérêts de \$25,000 contre la Canadienne Car and Foundry. Le 25 juillet dernier, alors qu'il était à l'emploi de cette dernière compagnie, avait les deux jambes et les bras broyés par une grue.

DEMAIN LE RECOMPTAGE

M. LE JUGE DAVIDSON PRESIDENT A CETTE LABORIEUSE OPERATION JUDICIAIRE DANS L'ANCIENNE COUR DU RECORDER. — VICE DE FORME CONSIDERABLE.

LES CHANCES.

Dans l'ancienne Cour du Recorder, spécialement aménagée pour cette fin, M. le juge Davidson présidera, demain, au recomptage des bulletins de vote donnés aux candidats au bureau des commissaires.

Le juge en chef de la Cour Supérieure, conscient de la gravité des retards qui seraient apportés dans l'administration de la ville, si l'opération judiciaire demandée par M. Limoges traînait en longueur, a annoncé son intention de se montrer expéditif.

On ouvrira d'abord les boîtes pour lesquelles on a constaté des irrégularités, sceaux brisés ou autre chose, puis celles où se trouvent des bulletins maculés et mis de côté. Il est probable que si ces premières constatations ne produisent pas des résultats appréciables, le demandeur s'en tiendra là. On dit, cependant, que, comme il y a eu au delà de deux mille deux cents bulletins de vote rejetés, le chiffre est tellement important et tellement anormal qu'il se pourrait bien que la majorité de quelques-uns des commissaires élus fut modifiée.

Me L. A. David représentera, durant le recomptage, MM. Côté, Hébert et Ainey.

M. le juge Beaudin présidera samedi dans la salle du conseil au recomptage des bulletins de Delormier. Ce recomptage est demandé par M. Malo défait par une majorité de dix-sept voix lors de la dernière élection, par l'échevin sortant, M. Georges Mayrand.

La demande de recomptage demandée par M. Limoges va être attaquée, cet après-midi. On prétend qu'elle est entachée d'un vice de forme assez considérable, le nom de M. Jules Crepeau, comme secrétaire d'élection, étant mentionné, au lieu de celui de M. Bauset.

Comme les délais pour la demande de recomptage expiraient hier, la correction de cette erreur arriverait trop tard, dit-on, et la demande de recomptage devrait être rejetée.

L'ANARCHIE EST PROCHE.

Si la situation actuelle devait durer pendant quelque temps encore, il en résulterait de graves ennuis pour les fournisseurs de la ville. Le contrôleur des finances a déclaré qu'il ne peut autoriser le paiement sans un mandat du bureau des commissaires.

L'un des employés de la ville, qui a fait une étude spéciale de la charte, nous disait : "Ce n'est certainement pas dans l'esprit de la loi que la ville soit exposée à rester pendant tout un mois sans administrateurs, comme elle risque fort de le faire."

En pareil cas, le maire pourrait prendre sur lui la responsabilité de la gestion des affaires; mais le meilleur système serait sans doute de décréter que le bureau des commissaires sortant restera en fonction jusqu'à ce qu'il soit remplacé par le nouveau. Actuellement, le terme d'office des commissaires expire la veille de l'élection de leurs remplaçants, de sorte que la ville se trouve dépourvue de douze jours sans administrateurs."

M. AINEY

dans l'antichambre du conseil, fume son cigare, comme un rentier paisible. Mais il vient de sortir à l'instant de son bureau que les solliciteurs assiègent.

Nous lui demandons s'il est vrai que les destitutions et les nominations à faire doivent être laissées au maire, d'après une entente qui aurait été consentie dans une réunion secrète des commissaires élus. "Nous n'avons même pas vu le maire," nous répond M. Ainey. "De sorte que le canard lancé par un journal d'hier tombe à l'eau."

M. Ainey nous apprend aussi que les commissaires n'ont encore rien fait, n'étant pas assermentés, et ne semblant pas sur le point de l'être.

Les bureaux qu'ils occupent actuellement à savoir : M. Hébert, celui de l'ancien commissaire Lachapelle, M. Côté, celui de M. Dupuis, et M. McDonald, celui de M. Godfrey, ne leur ont pas été attribués officiellement et des changements sont à prévoir.

PREMIER CAUCUS

M. Lapointe a téléphoné ce matin d'Ottawa demandant à M. Jules Crepeau de convoquer pour lundi après-midi, à 3 heures, la première réunion préliminaire du nouveau conseil.

ASSERMENTATION DEMAIN

Les échevins seront assermentés demain à 9 heures, ainsi que le maire élu M. Martin.

ADMIRATEUR INTERESSE

Les détectives Beauchamp et Pigeon ont arrêté hier, un individu qui percevait de l'argent pour offrir, disait-il, un cadeau à M. Médéric Martin, à l'occasion de son élection à la mairie de Montréal. Cet individu avait déjà fait du pénitencier et il est plus probable qu'il voulait s'offrir quelque chose à la santé de M. Martin.

Ce dernier ayant eu vent de l'affaire chargea le bureau des détectives de trouver son admirateur. Il fut cependant relâché, sur promesse qu'il rendrait l'argent déjà perçu.

Où Acheter Demain

(Enregistré conformément à la loi du Parlement du Canada, par L.-P. Deslongchamps, au Ministère de l'Agriculture)

La Compagnie

BRODEUR

LIMITÉE

533 Ste-Catherine Est
1827 Ste-Catherine Est
327 St-Laurent
86 St-Pierre.

Occasions

Un Service bleu-foncé avec or. Régulier \$12.50
Spécial . . . \$8.34
Et autres lignes de \$5.00 en montant.

Messieurs les Gens d'Affaires, Songez à votre Bourse

S'il vous faut quelque chose en fait de meubles, rugs, etc., ce printemps, ne craignez donc pas de venir nous voir, vous trouverez certainement ce qu'il vous faut. Notre assortiment est considérable et pour ceux qui ne connaissent pas encore l'importance de notre maison nous alourcirons que notre magasin, mesurant 43 pieds par 35 et bâti à quatre étages, regorge de tout ce qu'il y a de plus nouveau en articles d'ameublement de maison.

Vous aurez vite oublié la différence du tréjet, quand vous aurez constaté la différence entre nos prix, et ceux des maisons du centre de la ville.

ARCHAMBAULT

949 St-Denis, coin Rachel

PHARMACIE

Lecours et Lanctot

510 STE-CATHERINE EST
Côté St-Denis, Montréal.
Téléphones :
Est 4608-833-2770

Lotion Capillaire

DU DR. VALDOL

Sans rival pour enlever les pellicules, fortifier les cheveux et en arrêter la chute, leur donnant du brillant et de la souplesse.

Elle fait disparaître les démangeaisons, et laisse un parfum agréable et vivifiant.

Nous garantissons positivement que la Lotion Capillaire du Dr. Valdol, arrête la CHUTE DES CHEVEUX. ARGENT REMIS EN CAS D'INSUCCES.

Prix \$1.00. Par la poste, \$1.10.

TEL EST 4510

Dupuis Frères

Le Magasin du Peuple

447 SAINTE-CATHERINE EST

Coupons de Soie à la moitié du prix

DES CENTAINES DE COUPONS DE SOIE A LA MOITIE DES PRIX DEJA REDUITS.—Tous ces coupons devront se vendre durant cette vente d'écoulement. Soies fantaisies, paillettes unies, messalines, duchesses, tamalines, etc. En noir et couleurs. Largeurs de 19 et 40 pouces. Longueurs de 1-2 à 5 verges. Vendredi et samedi, à la MOITIE DES PRIX marqués sur l'étiquette.

D. GAGNON & CIE

Magasin à Rayons

Angle ST-LAURENT et DORCHESTER

A l'approche du mois de mai

Nous invitons le public à visiter nos rayons, pour tapis, prélatris, rideaux, portières, tapisseries pour les murs, tapis de table, couvre-pieds, draps de lits, couvertures légères, rugs, carpes, et tout ce qui est utile dans une maison.

Ces articles peuvent être choisis maintenant, et mis de côté jusqu'à votre déménagement.

N.-G. Valiquette

LIMITÉE

Palais d'Ameublement

471-477

Ste-Catherine Est

VITRAUPHANIE

La Vitrauphanie est un tissu gélant transparent; dès qu'il est fixé à une simple vitre de chassiss ou de porte, il fait de celle-ci, un joli vitrail aux multiples couleurs et aux teintes les plus riches et variées. Des plus saines, ne se détériorent jamais, le froid ou la chaleur ne l'affectent pas. Très facile à poser. Essayez la aujourd'hui même et vous trouverez l'effet des plus merveilleux. La Vitrauphanie a une largeur de 18 pouces et se vend à partir de 15c la verge.

Vallières

Limitee

Angle Sainte-Catherine et Montcalm

Chaussettes pour hommes

Chaussettes en soie, et cachemire dans les couleurs, blanc, noir et brun. Grands 50c
Chaussettes en soie, très bien finies, dans les couleurs, blanc, noir, gris, bleu et brun. Grands 35c
Chaussettes en fil de Lisle, dans les couleurs, blanc, noir, gris, bleu et brun. Grands 25c

Fauteuil de boudoir en cuir \$21.75

Ce fauteuil sans être trop large est cependant très confortable. Il est recouvert de beau cuir Spanish véritable de teinte fauve. Le siège est fait de ressorts moelleux. Les dossiers sont unis ou capitonnés. Le siège est avec ou sans coussin. Ce fauteuil aura très bien sa place dans une salle d'attente, fumoir, etc. tout recouvert en cuir à moins de . . . \$35.00